

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU COMMERCE EXTERIEUR

Rapport d'activité 2006

Volume 2

Service central de la statistique et des études économiques (Luxembourg) – STATEC

1.	Activités de production	9
1.1	Publications	9
1.2	Internet:	9
2.	Mesures de communication	11
1.	Structure de l'unité informatique	12
2.	Développement d'applications pour les unités du STATEC en 2006	12
2.1	Développement d'Intrastat	12
2.2	Outil de « Business Intelligence » pour Intrastat	12
2.3	Développement d'Extrastat	12
2.4	IWF – Intrastat	13
2.5	Centrale des Bilans	13
2.6	Projet ABO2005	13
2.7	Répertoire des Entreprises	13
2.8	IPC – Indice des prix à la consommation	13
3.	Modernisation du front-office et nouveaux services pour les utilisateurs	13
3.1	Nouveaux PCs pour l'ensemble du personnel du STATEC	13
3.2	Nouvel Intranet	14
3.3	Liaison avec Eurostat	14
3.4	Formations dispensées à nos utilisateurs	14
3.5	Migration de SAS V8 vers SAS V9	14
3.6	Nouvelle version de notre outil de Business Intelligence	14
4.	Modernisation de notre infrastructure	15
4.1	Nouveau système de gestion du Parc PC	15
4.2	Backup des disques locaux des PCs	15
4.3	Virtualisation des serveurs	15
4.4	Nouveau Robot de backup	15
4.5	DRP (Disaster Recovery Plan)	15
5.	Augmentation de la sécurité	15
5.1	Réseau spécial pour les chercheurs et les intervenants externes	15
5.2	Porte blindée pour la salle des machines	16
5.3	Système de cryptage pour les PCs portables	16
5.4	Mise en place d'équipement de secours pour nos applications critiques	16
6.	Services et projets annexes	16
6.1	Projet Quapital	16
6.2	Services annexes	16
1.	Comptabilité – Budget	17
1.1	Budget des recettes	17
1.2	Budget des dépenses	18
2.	Personnel	18
3.	Objectifs - Projets	19
3.1.	Projet «SIGEP»	19
3.2.	Projet «Job Description»	19
3.3.	Projet «Entretien collaborateur»	19
3.4.	Projet «Qualité - CAF«Common Assessment Framework»	20
3.5.	Projet « SuperdrecksKëscht »	20
3.6.	Projet « Travaillons ensemble »	20
3.7.	Projets « Législation »	21
1.	Classification des unités légales par activité économique (code NACE)	22
2.	Gestion des liens unités légales / entreprises	22
3.	Gestion de la banque de données « Répertoire des entreprises »	23
4.	Projet « Démographie des entreprises »	23
5.	Projet « Facteurs de succès des entreprises »	23
6.	Mise à jour des données sur les unités locales	24
7.	Publication annuelle « Les entreprises luxembourgeoises »	24

8.	NACELUX Rév. 2	24
1.	Formation continue	24
2.	Bibliothèque	25
2.1	Catalogage	25
2.2	Bibliographie	25
2.3	Documentation	25
2.4	Périodiques	25
2.5	Projet: numérisation des publications statistiques luxembourgeoises	25
1.	Comptes annuels en format électronique	26
2.	XBRL Luxembourg asbl	27
3.	Cadre légal	27
4.	Analyse des comptes annuels 2002	27
5.	XBRL – Eurostat - International	28
1.	EFT-Enquête sur les forces de travail	29
2.	JVS-Job vacancies statistics	30
1.	ICT-Indice trimestriel du coût du travail (Règlement UE)	30
2.	CMO-Enquête sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre 2004 (Règlement UE)	30
3.	Actualisation du coût de la main-d'œuvre	31
4.	Average annual gross earnings et Gender pay gap	31
1.	EBM (Enquête permanente sur les budgets des ménages)	31
2.	Registre central de population, RP2011, Statistiques des migrations	31
3.	Éducation et formation	32
4.	Démographie et estimations de population	33
1.	EU-SILC	33
2.	Soutenabilité à long terme des finances publiques et vieillissement	33
3.	Projections de population	34
4.	Exploitation des fichiers IGSS	34
1.	Évaluation des objectifs stratégiques 2006	35
1.1	Groupe T1: Comptes nationaux trimestriels	35
1.2	Groupe T2: Institutions financières	36
1.3	Groupe T3: Comptes des administration publiques	36
1.4	Groupe T4: Comptes annuels	37
2.	Bilan des autres travaux en 2006	38
2.1	Activités de production de chiffres	38
2.2	Travaux d'analyse	40
2.3	Institutions financières	40
2.4	Résultats	40
2.5	Procédures de contrôle, audits externes	41
1.	Évaluation générale des objectifs 2006	41
2.	Commentaire détaillé des objectifs stratégiques	42
3.	Bilan des autres travaux en 2006	43
1.	Évaluation des objectifs stratégiques 2006	45
2.	Principaux travaux en 2006	45
2.1	Statistiques structurelles d'entreprises	46
2.2	Statistiques agricoles	47
3.	Bilan des autres travaux en 2006	48
3.1	Pavillon maritime	48
3.2	Statistiques communautaires annuelles de l'industrie sidérurgique 2003-2009	48
3.3	Liste des principaux employeurs au 1 ^{er} janvier 2006	48
3.4	Statistiques agricoles	48
1.1	Indices des prix à la production des produits industriels (IPPI)	49
1.2	Indices mensuels des prix à l'importation (hors UME)	49
1.3	Indices de la production industrielle – méthodes de calcul	50
1.4	Formation interne	50
1.5	Transports:	50
1.1	Les technologies de l'information et de la communication (TIC)	50
1.2	R&D et innovation	51
1.4	Tourisme	51

1.1	Adaptation des systèmes de collecte et/ou de traitement des données	52
1.2	Respect des échéances des statistiques mensuelles	52
1.3	Exigences de qualité	52
1.4	Évolution du cadre méthodologique	53
1.5	Nouveautés: Des statistiques des échanges avec la Grande Région	53
1.6	Plus que les objectifs, moins que les objectifs	53
1.7	Simplification administrative	54
1.8	Publication des résultats et études	54
1.1	Simplification administrative	55
1.2	Évaluation des objectifs stratégiques 2006	55
Modules « Extrastat »		60
1.	Nouveautés, Études réalisées	61
2.	Évaluation des objectifs stratégiques fixés pour 2006	62
1.	Nouveautés 2006	62
2.	Études réalisées 2006	63
3.	Évaluation des objectifs stratégiques fixés en 2006	63

Abréviations, Acronymes

ABBL	Association des Banques et Banquiers, Luxembourg
ADEM	Administration de l'emploi (Luxembourg)
AES	Adult Education Survey
AFES	Association des Fonctionnaires et Employés du STATEC
ARIMA	AutoRegressive Integrated Moving Average
ASSEP	Association d'épargne-pension
BCE	Banque Centrale Européenne
BCL	Banque Centrale du Luxembourg
BDP	Balance des Paiements
BIT	Bureau International du Travail
BNB	Banque Nationale de Belgique
BNL	Bibliothèque Nationale de Luxembourg
CAF	Common Assessment Framework (Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions Publiques)
CAF/FAB	Coût, Assurances et Fret / Franco à Bord
CAPI	Computer Assisted Personal Interviews
CAPW	Centre Administratif Pierre Werner
CAT	Contrat d'Auxiliaire Temporaire (mesure pour l'emploi de l'ADEM pour les jeunes)
CdB	Centrale des Bilans
CE	Commission européenne
CEPS/Instead	Centre d'Études de Populations, de Pauvreté et de Politiques
CER	Commission d'Economies et de Rationalisation
CES	Conseil Economique et Social
CI	Consommation Intermédiaire
CIE	Centre Informatique de l'Etat
CIS	Community Innovation Survey
CISS	Centre Informatique de la Sécurité Sociale
CITP	Classification Internationale Type des Professions
CMO	Coût de la Main d'œuvre
CMS	Content Management System
CN	Comptes Nationaux / Comptabilité Nationale
CNT	Comptes Nationaux Trimestriels
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CNSAE	Comité National pour la Simplification Administrative
COFOG	Classification des fonctions des administrations publiques
COICOP	Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle – Nations Unies; OCDE
CPA	Classification des Produits associés aux Activités
CPE	Comité de politique économique
CREA	Centre de Recherche en Économie Appliquée (Université de Luxembourg)
CRP-HT	Centre de Recherche Publique Henri Tudor
CSSF	Commission de Surveillance du Secteur Financier
CVTS	Continuing Vocational Training Survey

DCF	Dépense de Consommation Finale
DDG	Déclaration Directe Générale
DG ECFIN	Directorate General for Economic and Financial Affairs
DIRD	Dépense Intérieure brute de Recherche et Développement expérimental
DRP	Disaster Recovery Plan
EBM	Enquête permanente sur les Budgets des Ménages
ECCBSO	European Central Committee of balance Sheet Data Offices
ECHP	European Community Household Panel
EcoMod	Global Economic Modeling Network
EDP	Excessive Deficit Procedure
EPC	Economic Policy Committee
ESS	Enquête sur la Structure des Salaires
EUROFARM	Enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles
Eurostat	Office statistique des Communautés européennes (OSCE)
EU-SILC	European Survey on Income and Living Conditions
FATS	Foreign Affiliate Trade Statistics
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FDI	Foreign Direct Investment
FMI	Fonds Monétaire International
FNR	Fond National de la Recherche
GAAP	Generally Accepted Accounting Principles
Gb	Giga-bytes
GOD	Graph of Dataflow
GT	Groupe de Travail
HMS	Horaire Mobile STATEC
ICT	Indice trimestriel du Coût du Travail
IDB	Investissements Directs Banques
IDD	Indicateur de Développement Durable
IDE	Investissements Directs Etrangers
IDH	Indice de Développement Humain
IFRS	International Financial Reporting Standards
IGF	Inspection Générale des Finances
IGSS	Inspection Générale de la Sécurité Sociale
IISI	Institut International du fer et de l'acier
ILR	Institut Luxembourgeois de Régulation
ILRES	Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et d'Etudes de Marché
IMD	International Institute for Management and Development
INAP	Institut National d'Administration Publique (Institut de formation de la Fonction Publique)
INS	Institut National de la Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques en France
IPCH	Indice des Prix à la Consommation Harmonisés
IPCN	Indice des Prix à la Consommation National
IPI	Indice de Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix à la Production des Produits Industriels
IUIL	Institut Universitaire International Luxembourg
IVU	Indice des Valeurs Unitaires

IWF	Intrastat Web Forms
JVS	Job Vacancy Statistics
LIS	Luxembourg Income Study
LuxMod	Modèle d'équilibre général pour le Luxembourg
MacSim	Maquette de simulation multi-pays
MEGC	Modèle d'Equilibre Général Calculable
MFPRA	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MODUX	Modèle économétrique du STATEC
NACE	Nomenclature générale des Activités économiques dans les Communautés Européennes
NDC	Note De Conjoncture
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OCRA	Office Commercial du Ravitaillement
OFCE	Observatoire Français des Conjonctures Economiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OOH	Owner Occupied Housing
OPC	Organismes de Placement Collectif
PC	Personal Computer
PCMN	Plan Comptable Minimum Normalisé
PEG	Position Extérieure Globale
PSELL	Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"
PSF	Professionnels du Secteur Financier
QPF	Quality of Public Finances
RCS	Registre de Commerce et des Sociétés
RGD	Règlement Grand-Ducal
RGPP	Répertoire Général des Personnes Physiques
RNB	Revenu National Brut
RP	Recensement de la Population
SBS	Structural Business Statistics
SDDS	Special Data Dissemination Standard
SDMX	Special Data and Metadata Exchange
SEC95	Système européen harmonisé de comptes nationaux
SEE	Statistiques économiques extérieures
SEPCAV	Société d'épargne-pension à capital variable
SIFIM	Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés
SIGEP	Système Intégré de Gestion du Personnel
SIP	Service Information et Presse
SNAS	Service National d'Action Sociale
SPE	Special Purpose Entities
SSE	Statistiques Structurelles d'Entreprises
STATEC	Service central de la statistique et des études économiques (Luxembourg)
SVG	Scalable Vector Graphics
TES	Tableaux Entrées-Sorties systématiques
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TUS	Time Use Surveys
UAE	Unité d'Activité Economique

UE	Union européenne
UEBL	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise
UEM	Union Economique et Monétaire
ULB	Université libre de Bruxelles
UNECE	United Nations Economic Commission for Europe
WG	Working Group
WP	Working Paper
XBRL	eXtensible Business Reporting Language (standard servant
à	communiquer des données financières

Division A – Services généraux

Unité A1 – Centralisation statistique et diffusion

1. Activités de production

1.1 Publications

Les principaux défis ont été la réalisation du Kaléidoscope de l'économie luxembourgeoise 2006 et la préparation de la nouvelle édition de l'annuaire statistique.

Le Kaléidoscope a été réalisé en collaboration avec les éditions St. Paul chargées de la diffusion de l'ouvrage et de sa promotion. L'ouvrage a paru le 17 novembre juste à temps pour être présenté aux journées du livre à Walferdange. Pour l'édition 2007 on prévoit un calendrier de travail similaire.

La préparation de l'annuaire statistique est un travail d'envergure malgré l'introduction d'une nouvelle procédure de production (génération des tableaux à partir de fichiers XML). La dernière version de l'outil de mise en page, installée en décembre 2006, contient un module de génération automatique des mots clefs. L'annuaire 2006 sortira comme prévu en février 2007.

Parmi les autres publications citons : Deux cahiers économiques ont été préparés (N° 101- Rapport travail et cohésion sociale, N° 102- Repenser l'analyse de la productivité au Luxembourg). Le cahier N°103- Une typologie des entrepreneurs luxembourgeois a paru début 2007. Dans la série « Bulletins du STATEC » huit numéros ont été publiés en 2007. Dans la série « Economie et statistiques », 13 numéros ont paru. Ils peuvent être téléchargés du Portail des statistiques ou être imprimés et reliés sur demande.

«Le Luxembourg en chiffres» reste la publication statistique la plus répandue avec un tirage de 40 000 exemplaires. L'édition 2006 a paru en septembre 2006.

1.2 Internet:

1.2.1 Site de présentation du STATEC

Le nouveau site de présentation du STATEC a été mis en ligne en juin 2006. Le nombre de visiteurs est passé de 8 000 en juin à 18 000 en novembre 2006, ce qui montre que bon nombre de personnes passent par ce site pour se rediriger vers le Portail. L'espace presse compte actuellement près de 90 journalistes inscrits.

Des versions en anglais et en allemand n'ont pu être élaborées car la nouvelle version du CMS (NPS-Fiona) qui permet de gérer des fichiers en plusieurs langues n'est pas encore disponible. L'outil développé sous NPS pour la gestion de la bibliographie pose également beaucoup de problèmes (liés à l'éditeur HTML).

1.2.2 Portail statistique

Le Portail statistique fonctionne bien. Les versions allemande et anglaise n'ont pas encore pu être réalisées, vu qu'elles doivent être en conformité avec la nouvelle charte eGouvernement, qui se fait toujours attendre.

Voici le hit-parade des tableaux les plus consultés en 2006:

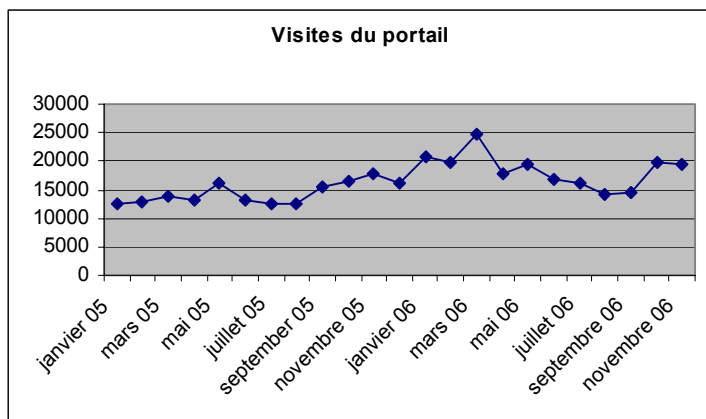
EXCEL (Indicateurs rapides)

1. Indice des prix à la consommation IPCN
2. Indice des prix à la consommation IPCH
3. Immatriculations de véhicules
4. Indice de l'activité de la construction
5. Autorisation de bâtir

IVT (tableaux dynamiques)

1. Emploi et chômage par mois
2. Population par âge
3. Profils des communes
4. Salaire social minimum
5. Les 10 communes les plus peuplées

En septembre 2006, 21 000 tableaux IVT (tableaux dynamiques) et 14 500 tableaux EXCEL ont été consultés.



1.2.3 Intranet

L'utilisation de l'Intranet s'est consolidée au sein du STATEC. Le contenu est mis à jour régulièrement. Un nouveau logiciel avec de nouvelles fonctionnalités a été installé fin 2006. Le nouvel Intranet a été développé en interne par l'unité informatique.

1.2.4 Grande Région:

Le groupe de travail « Statistiques » de la Grande Région a développé un portail statistique en combinaison avec un Intranet permettant de rationaliser les méthodes de travail. Le projet est subventionné par le programme eBird de l'UE et les travaux de programmation ont été confiés à une firme spécialisée. Le serveur se trouve auprès de l'office statistique à Sarrebruck. La gestion du portail est assurée par l'unité A1 du STATEC. Le portail a été mis en ligne et présenté au public le 30 novembre 2006 à Namur.

1.2.5 Statistiques régionales:

La collecte des données de l'Audit urbain 2006 a débuté fin août 2006. La clôture de la collecte est envisagée pour fin mai 2007. Jusqu'ici, un cinquième des 973 variables ont été collectées et envoyées à EUROSTAT. En janvier 2007, une lettre sera adressée à tous les fournisseurs externes afin de demander les données qui ne sont pas disponibles au STATEC ou au CEPS. Comme pour beaucoup d'autres Etats-membres, il ne sera pas possible de fournir l'entièreté des variables demandées.

2. Mesures de communication

Communiqués de presse (nombre invariant par rapport à 2005)	64 au 7/12/2006
Conférences de presse (nombre invariant par rapport à 2005)	15/02 Échanges économiques extérieurs
	22/02 Note de conjoncture 3-2005
	17/05 Note de conjoncture 1-2006
	10/07 Économie illégale
	26/09 Travail et cohésion sociale
	11/07 Compétitivité
	17/10 Note de conjoncture 2-2006
	26/09 Salariés frontaliers
	06/11 Échanges de marchandises dans la Grande Région
	01/12 Kaléidoscope et programme 2007
Conférences et colloques divers	Participation, présence, mise à disposition de publications
Foire du livre à Walferdange	18-19/11/2006

Unité A2 – Informatique

1. Structure de l'unité informatique

Durant l'année 2006, deux personnes ont quitté l'unité informatique; l'une d'elles afin de prendre les fonctions de responsable d'unité au sein d'une autre division du STATEC et l'autre ayant terminé son apprentissage scolaire dans notre administration. La dernière perte a été compensée après un certain temps par la venue d'un nouvel apprenti. En ce qui concerne l'autre poste, un plan de reprise d'une partie des activités a été mis en place afin de garantir la poursuite des travaux informatiques par un membre de l'équipe.

La charge de travail va ainsi croissant et de nouvelles ressources seront nécessaires étant donnée l'augmentation du nombre de projets. Un renfort est à planifier dans les domaines de la sécurité, du développement de services internet, dans la gestion des bases de données et le développement de la Centrale des bilans.

2. Développement d'applications pour les unités du STATEC en 2006

De nombreux projets de développement incombaient à l'unité informatique en 2006. Même si tous les projets ne sont pas terminés, des avances notables ont été réalisées.

2.1 Développement d'Intrastat

Le développement d'une nouvelle application Intrastat est maintenant terminée. Les différents modules qui composent cette application ont été mis à la disposition des utilisateurs à des fins de tests puis adaptés/corrigés suite à leur feed-back. Un test grandeur nature sur l'ensemble de la nouvelle chaîne de traitements (en parallèle avec celle encore en production) doit normalement être réalisé afin de valider définitivement le produit.

2.2 Outil de « Business Intelligence » pour Intrastat

La mise en place de l'outil de « Business Intelligence » pour Intrastat suit le développement de la chaîne de traitements statistiques. La mise en production n'a pas pu être effective en 2006 mais les travaux préparatoires sont déjà bien avancés. La mise en production est reportée à la fin du premier semestre 2007.

2.3 Développement d'Extrastat

Le développement d'Extrastat a commencé en 2006 suite à la fourniture d'un cahier des charges par l'unité D1. L'application reprend dans les grandes lignes le même modèle de développement que celui d'Intrastat en le simplifiant. La programmation va se poursuivre en 2007.

2.4 IWF – Intrastat

Nous avons reçu en 2006 une version qualifiée de « finale » du logiciel IWF (Intrastat Web Forms) et nous avons soumis celui-ci à des tests de sécurité. Des failles ont été ainsi découvertes interdisant pour l'instant la mise en production de l'application. Suite à nos travaux d'audit, des corrections ont été apportées à l'application autant du point de vue fonctionnel que sécuritaire.

2.5 Centrale des Bilans

L'unité informatique a apporté son soutien à l'unité A6 dans le cadre de la création de la taxonomie de la Centrale des Bilans. Il serait nécessaire que le STATEC puisse procéder au recrutement d'un informaticien affecté plus particulièrement à la future Centrale des Bilans.

2.6 Projet ABO2005

Suite à l'abandon d'un outil de marché qui présentait une trop grande instabilité, l'unité informatique a procédé au développement en interne d'un produit de remplacement baptisé ABO2005. Cette application a été mise en production au début de l'année 2006 après une phase de tests en collaboration avec l'unité A3.

2.7 Répertoire des Entreprises

Suite au développement en 2005 d'un outil de « matching » pour les numéros de téléphone dans le Répertoire des Entreprises un frontal Web a été mis en place en 2006 afin de permettre aux personnes de l'unité A4 de contrôler et de redresser, si nécessaire, les choix générés automatiquement par le programme. Cette application a été mise en production en 2006 et est utilisée avec succès.

Par contre nous avons été dans l'obligation de reporter vers l'année 2007 notre objectif concernant la mise en place de la Nace Révision 2 et l'intégration des nouvelles variables dans la table « Emploi ».

2.8 IPC – Indice des prix à la consommation

De nouveaux modules de calculs ont été développés en 2006 pour répondre entre autres à de nouvelles demandes de la part d'Eurostat. En 2007, un nouveau volet va suivre toujours à la demande d'Eurostat.

3. Modernisation du front-office et nouveaux services pour les utilisateurs

3.1 Nouveaux PCs pour l'ensemble du personnel du STATEC

Avec l'aide du Centre Informatique de l'Etat, le STATEC a renouvelé son parc de PCs. Chaque personne du STATEC va donc bénéficier maintenant d'un ordinateur plus performant et d'un écran de bonne qualité.

Nous avons profité de l'occasion de la distribution des nouvelles machines pour migrer de Windows 2000 vers Windows XP mais aussi d'Office 2000 vers Office 2003. Du côté de l'unité informatique cette migration nous permet de disposer d'un environnement matériel et logiciel beaucoup plus homogène que par le passé.

3.2 Nouvel Intranet

A la fin de l'année 2005, une étude avait été lancée pour remplacer l'Intranet par une technologie plus moderne et standard. Un premier outil avait été sélectionné mais celui-ci s'est avéré trop limité par rapport aux desideratas des utilisateurs. Une check-list des besoins a donc été produite par ces mêmes utilisateurs et sur base de ce document, nous avons relancé un processus de sélection d'outils. Un produit couramment utilisé a été retenu et le travail a repris avec ce nouveau produit.

Une version beta de notre nouveau site a été présentée à un panel d'utilisateurs au mois d'octobre 2006 accompagnée d'une formation à ce produit. Le nouvel Intranet est opérationnel depuis le début du mois de décembre et doit s'avérer plus performant que l'ancien.

3.3 Liaison avec Eurostat

L'approche Edamis s'est généralisée au STATEC durant l'année 2006. Chaque personne, responsable de la production de données à destination d'Eurostat, est donc maintenant en mesure de réaliser elle-même les transferts. Ceci a permis un gain de temps pour la mise à disposition des données à Eurostat.

3.4 Formations dispensées à nos utilisateurs

La formation à destination des utilisateurs avait été un peu délaissée par l'informatique durant l'année 2005. Le tir a été rectifié en 2006 et nous avons dispensé de nombreuses séances de formations suivies par plus de 50 agents du STATEC. Comme nous allons le voir, nous allons poursuivre dans ce sens pour 2007.

3.5 Migration de SAS V8 vers SAS V9

Certains utilisateurs ont été migrés de SAS V8 vers SAS V9 souvent à l'occasion de la mise à disposition d'un nouveau PC. Cette migration s'est déroulée sans rencontrer de problème majeur.

3.6 Nouvelle version de notre outil de Business Intelligence

Nous avons installé une nouvelle version de notre outil de « Business Intelligence » à destination de 2 unités de la division D (D4 et par la suite D1). Cette mise à jour nécessaire aussi dans le cadre du projet Intrastat s'est révélée plus complexe que prévu du point de vue technique. Nous avons été dans l'obligation de faire appel à un consultant afin de résoudre l'ensemble des problèmes d'installation et de configuration.

4. Modernisation de notre infrastructure

4.1 Nouveau système de gestion du Parc PC

Nous avons mis en place en 2006, avec l'arrivée des nouveaux PCs sous Windows XP, un système permettant d'administrer de façon centralisée les machines. Le système en question a été construit en interne avec des outils open-source afin d'en diminuer le coût.

4.2 Backup des disques locaux des PCs

Le système de backup a été généralisé et amélioré. Il est maintenant possible de réaliser une sauvegarde d'un plus grand nombre de PCs. Nous espérons qu'avec la venue des nouvelles machines, le système de restauration ne sera plus trop employé en 2007 comme ce fut trop souvent le cas en 2006 (nombreuses défaillances de disques).

4.3 Virtualisation des serveurs

Nous avons virtualisé un grand nombre de serveurs afin d'obtenir plus de souplesse et de rapidité dans le déploiement des machines. Ainsi Edamis et notre nouvel Intranet sont maintenant des machines virtuelles et c'est le cas pour beaucoup d'autres services moins visibles pour les utilisateurs.

4.4 Nouveau Robot de backup

Le STATEC a acquis un nouveau robot de backup, l'ancien étant devenu trop petit en termes de capacité vu l'explosion du volume de données généré par les unités du STATEC. Nous sommes passés d'une technologie SDLT (160Gb par tape) à une technologie Ultrium (400Gb par tape). La taille du robot a elle aussi été augmentée en passant d'une capacité de 24 tapes à celle de 60. Nous arriverons donc bientôt à sauvegarder un volume 5 fois plus grand qu'avec notre ancien robot. La mise en production est prévue pour le mois de janvier 2007.

4.5 DRP (Disaster Recovery Plan)

Nous avons pour objectif de commencer la mise en place d'un plan type DRP pour l'informatique en 2006. Par faute du manque de ressources humaines, il n'a pas été possible de mener à bien ce projet. Des avancées ont été mises en place en ce qui concerne la sécurité et la reprise sur incident mais un vrai plan global n'a pas été analysé. Cet objectif va donc rester pour les années 2007 et futures.

5. Augmentation de la sécurité

5.1 Réseau spécial pour les chercheurs et les intervenants externes

Un firewall a été installé afin que les chercheurs et autres intervenants de passage au STATEC puissent disposer de ressources sécurisées. Cette approche sera poursuivie et étendue durant l'année 2007.

Précisions :

Au cas où des chercheurs ou des intervenants externes seraient amenés à travailler sur des données anonymisées, le STATEC a créé un réseau spécial, séparé du réseau de travail interne au STATEC, aux fins d'améliorer la sécurité. De plus, les stations de travail des chercheurs sont configurées de manière à interdire toute fuite de données (pas d'accès à nos serveurs de données, ports USB bloqués, ...).

5.2 Porte blindée pour la salle des machines

L'Administration des Bâtiments Publics a accédé à la requête de l'unité A2 d'installer une porte blindée de haute sécurité à l'entrée de notre salle machine en lieu et place de l'ancienne porte qui protégeait l'accès de la salle.

5.3 Système de cryptage pour les PCs portables

Afin de garantir le plus de sécurité possible pour les PCs portables du STATEC, nous avons fait l'acquisition de câbles de sécurité. Bien que ce dispositif protège mieux l'équipement, celui-ci n'empêche pas un vol par démontage d'un disque dur. Dans ce cadre nous comptons équiper les laptops d'un logiciel de sécurité qui va encrypter l'ensemble du disque dur. Ce logiciel sera déployé à partir de la fin de l'année 2006 et au début de 2007.

5.4 Mise en place d'équipement de secours pour nos applications critiques

Du fait du nombre de plus en plus important d'applications critiques qui doivent fonctionner sans discontinuité au STATEC, l'unité A2 a commencé à mettre en place une politique de « machine de secours » qui vise à disposer d'une machine de réserve en cas de défaillance d'un serveur. Cette démarche a porté ses fruits au début de l'année 2006 lors de la défaillance de notre serveur Internet qui a ainsi pu être remplacé très rapidement. Cette démarche sera poursuivie en 2007.

6. Services et projets annexes

6.1 Projet Quapital

L'Unité A2 a participé dans le courant de l'année 2006 au lancement du projet Quapital en y impliquant 2 de ses membres. Nous allons continuer notre participation à ce projet au cours de l'année 2007.

6.2 Services annexes

L'unité informatique a toujours en charge les services annexes suivants:

- Télécoms avec le centre de communication du gouvernement.
- Helpdesk, Gestion de l'horaire mobile, gestion du scanning, gestion de la salle de formation.
- Sécurité du bâtiment (tests d'évacuation, vérification des extincteurs).
- Support informatique pour le Conseil Economique et Social et le registre de Commerce.

Unité A3 – Ressources humaines – Comptabilité

1. Comptabilité – Budget

1.1 Budget des recettes

1.1.1 Recettes abonnements

La gratuité des données statistiques disponibles sur internet implique une diminution des recettes.

Unité :EUR

Recettes 2003 (svt. décompte)	24 875,35
Recettes 2004 (svt. décompte)	18 099,17
Recettes 2005 (svt. décompte)	29 320,49
Recettes 2006 (svt. décompte)	19 460,16

1.1.2 Recettes Commission européenne

Les recettes du STATEC en provenance des conventions de subvention avec EUROSTAT doivent être versées directement à la Trésorerie de l'Etat (circulaire du Ministre du Trésor et du Budget en date du 9 mai 2001).

EUROSTAT a lancé une nouvelle gestion des contrats en 2005. En vue de la mise en oeuvre tous les responsables des INS de tous les pays membres chargés de la gestion des contrats ont été invités à des formations sur les demandes de subvention en juillet 2005 et sur les contrôles ex post des états financiers finals en septembre 2006. Pour bénéficier des subventions EUROSTAT il y a des règles strictes à observer sous peine de perdre le droit aux fonds prévus dans la convention de subvention signée par les deux parties.

Recettes comptabilisées Trésorerie <i>par contrats</i> <i>annuels</i>	Nombre de contrats	Montant subventions reçues <i>en EUR</i>	Budget <u>voté</u> 1.Experts et études 2.Enquêtes nat. et CE (<i>en EUR</i>)	Subvention EUROSTAT <i>en %</i>
Contrats 2002 - svt. déc.	22	318 731,35	444 165	71,76
Contrats 2003 - svt. déc.	9	386 712,65	833 300	46,41
Contrats 2004	12	276 132,90*	879 000	31,42*
Contrats 2005	12	227 930,00*	1 046 700	21,78*
Contrats 2006	10	118 210,00*	1 342 650	8,80*

*provisoire

1.2 Budget des dépenses

1.2.1 Structure du budget du STATEC

Structure du budget du STATEC

Année	Budget total en EUR	Personnel en %	Fonctionnement en %	Etudes et experts en %	Informatique en %
2003	9 654 917	68	19	10	3
2004	10 630 444	72	12	12	4
2005	11 165 591	72	11	13	4
2006	12 592 201	70	11	16*	3
2007	12 980 876	73	10	14*	3

*y compris études et mise en oeuvre partielle de la future Centrale des bilans

1.2.2 Frais de voyage et de séjour à l'étranger

L'article budgétaire est géré par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

Unité : EUR

Année	Dépenses (dcpte +prév.) en EUR
2003	51 734,16
2004	71 492,27
2005	(38 694,43 + 24 021,70 Présidence) 62 716,13
2006	78 732,25

1.2.3 Frais de réception

L'article budgétaire est géré par le Ministère d'Etat.

Unité: EUR

Année	
Dépenses 2003	4 711,03
Dépenses 2004	12 296,69
Dépenses 2005	5 000,73
Dépenses 2006	6 782,36

2. Personnel

Situation au 1^{er} janvier 2007 (y c. Numerus Clausus 2007)

STATUT - CARRIERE	Total	Femmes	Hommes
Sous-total effectif statut du fonctionnaire	76	28	48
Sous-total effectif statut de l'employé permanent et temporaire	67	40	27
Sous-total effectif auxiliaire	12	4	8
TOTAL	155	72	83

3. Objectifs - Projets

3.1. Projet «SIGEP»

Le projet SIGEP (Système intégré de gestion du personnel de l'Etat) est entré en phase opérationnelle en octobre 2006. Le MFPRA assure la progression continue du projet et les administrations et services de l'Etat devront adhérer au système à moyen terme. Pour le moment le rôle des administrations et services de l'Etat est purement passif ou consultatif. Dans un deuxième temps le STATEC doit vérifier et contrôler la fiabilité des données saisies pour les agents du STATEC. Le MFPRA organise régulièrement des ateliers, des réunions sur les avancements des travaux. Le personnel GRH du STATEC a participé au premier module de formation en novembre 2006.

3.2. Projet «Job Description»

La description de poste est d'une importance capitale pour un recrutement efficace et ciblé auprès de l'Etat. Elle doit être précise et les tâches doivent être exhaustives. Il est rappelé que la description de poste est axée sur le poste et non pas sur la personne occupant le poste. La Direction demande une exploitation horizontale des profils afin de mieux faire ressortir la structure des compétences du STATEC.

Le projet « Emploi, Poste, Compétences » s'est déroulé depuis mars 2006. Le STATEC dispose d'une description de la quasi-totalité des postes au STATEC. Dans les années à venir, il s'agit de préciser et d'actualiser les « job descriptions » afin de disposer d'un outil de recrutement efficace et d'une base optimale pour les besoins en personnel déclarés lors du Numerus Clausus annuel.

3.3. Projet «Entretien collaborateur»

« Des entretiens ont lieu à des intervalles réguliers entre les chefs d'administration ou leurs délégués d'une part, et les agents dont ils ont la responsabilité d'autre part afin de promouvoir le dialogue, d'établir des objectifs communs et de faire le point sur le travail accompli » art.34 de la loi modifiée du 16 avril 1979.

L'entretien pourquoi?

- pour établir et promouvoir une culture de dialogue et de communication
- pour motiver le collaborateur
- pour stimuler l'effort individuel
- pour préparer le futur: objectifs, formations, responsabilités
- pour parler de la période passée (mission, atmosphère, progrès)
- pour préparer la période future
- pour déterminer les formations nécessaires et les outils indispensables
- pour discuter des souhaits d'évolution de responsabilités
- un exercice de dialogue entre le supérieur hiérarchique et le collaborateur
- pour renforcer la coordination dans l'équipe
- pour responsabiliser davantage le collaborateur
- pour animer la réflexion sur les changements dans le travail
- pour stimuler la coopération.

L'entretien: ce que ce n'est pas!

- pas un outil de pression
- pas un moyen de sanction
- pas un « piège »
- pas une évaluation
- pas une perte de temps. (Source : Almathea Consulting)

La première vague des entretiens au STATEC s'est déroulée de fin 2005 à octobre 2006. En gros, le bilan est positif, mais les problématiques sont très différentes d'une unité à l'autre.

Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative lancera le projet officiellement en 2007.

3.4. Projet «Qualité - CAF«Common Assessment Framework»

Les objectifs du programme CAF sont:

- stimuler et supporter les administrations dans leurs démarches d'amélioration continue visant l'accroissement de la satisfaction des usagers (qualité de service-efficience des moyens) ;
- promouvoir deux cultures, l'une de l'évaluation sur la base de faits et de preuves, l'autre de la mesure à partir de résultats ;
- garantir la nécessaire cohérence et durabilité dans les efforts d'amélioration continue.

Le MFPRA, assisté par le CRP-HT, assurera le soutien et la coordination du processus d'autoévaluation durant la phase pilote.

Le modèle « Common Assessment Framework » a été présenté au STATEC par Monsieur Guy WAGENER, chef de projet au MFPRA, au planning mensuel du 30 juin 2006. Le plan de coordination de l'implémentation du CAF au STATEC sera élaboré en 2007.

3.5. Projet « SuperdrecksKëscht »

Le STATEC s'est engagé à réaliser sa gestion interne des déchets dans le respect d'une qualité permanente selon le système « SuperDrecksKëscht fir Betriber ».

Les flux des substances collectées respectivement la valorisation voire l'élimination des déchets au STATEC doivent être communiqués à l'organisme de surveillance. Le label de qualité, délivré par l'Administration de l'Environnement et la Chambre des Métiers le 29 juin 2006, sera réexaminé annuellement.

3.6. Projet « Travaillons ensemble »

Le STATEC a mis en place un projet de développement qui s'intitule « Travaillons ensemble ». Quels sont les objectifs, quel est le rôle des acteurs et quelles sont les attentes?

Le STATEC désire sensibiliser son cadre dirigeant aux besoins et attentes de l'administration d'aujourd'hui. Le service public est appelé aujourd'hui à accroître son savoir, son savoir-faire et son savoir-être, c.-à-d. sa capacité à remplir les missions qui sont les siennes et atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Le projet vise à optimiser la culture de communication, de dialogue et d'écoute entre les différents acteurs du STATEC et à promouvoir la collaboration entre tous les membres du personnel.

Il consiste à apporter un accompagnement et une formation aux cadres pour les aider à contribuer dans les meilleures conditions au processus de changement et à développer leurs compétences-clé.

Déroulement du projet 2005-2006

En décembre 2005, le projet a été lancé. Il s'étale dans le temps et est fait en plusieurs étapes.

Dans une première phase, une plate-forme d'échange et de réflexion a été créée avec les chefs d'unités. L'objectif de ces ateliers a été de réfléchir sur les différents moyens et canaux de communication utilisés au sein du STATEC. Un plan d'amélioration a été élaboré et mis en place.

Le but visé de cette action est de favoriser l'échange et l'écoute entre les différents niveaux hiérarchiques et de renforcer la coopération dans le quotidien.

La deuxième étape consiste à faire des ateliers de réflexion avec chaque équipe du STATEC. Le but est de faire ensemble le point, d'analyser l'existant et de proposer des pistes d'amélioration concernant la collaboration, le dialogue ou l'échange avec sa hiérarchie ou ses collègues.

Les conclusions élaborées lors de l'atelier seront présentées par l'ensemble de l'équipe à son supérieur lors d'une réunion et ceci dans une optique d'échange, de discussion et de progression.

Le projet se poursuivra en 2007.

3.7. Projets « Législation »

La loi du 19 avril 2006 relative à l'ouverture du cadre de la carrière supérieure du STATEC a été publiée au Mémorial.

Réforme de la loi cadre : « STATEC 2009 »

L'élaboration de l'avant-projet de loi est en cours. Il sera engagé dans la procédure législative en 2007.

Règlement grand-ducal fixant les programmes d'examens dans les carrières inférieure, moyenne et supérieure du STATEC

L'élaboration du texte du projet de règlement est en cours. Il sera engagé dans la procédure législative en 2007.

Unité A4 - Répertoire des entreprises

La mission de l'unité A4 est la gestion de la banque de données « Répertoire des entreprises » (règlement (CEE) n° 2186/93 du Conseil), et plus particulièrement la classification des entreprises par activité économique en utilisant la nomenclature NACE¹. A part cette mission principale, l'unité A4 participe également à deux projets pilotes européens (Démographie des entreprises, Facteurs de succès des entreprises), dont le dernier a été finalisé fin 2006.

1. Classification des unités légales par activité économique (code NACE)

L'activité principale de l'unité consiste dans l'attribution du code NACE et du code secteur institutionnel aux nouvelles unités légales² et toutes les tâches y rattachées (p. ex. recherches, encodages, contrôles,...). A titre indicatif, quelque 14 100 unités ont été classifiées (activité principale) pour la première fois depuis le début de l'année sur base des informations reçues de l'enquête mensuelle sur les activités économiques (ou de toutes autres sources d'informations). Sur la même période, plus de 600 codes NACE ont été mis à jour suite à un changement d'activité principale de l'unité concernée.

Une consultation via internet des codes NACE attribués par nos soins aux unités légales est possible depuis le début de l'année 2006 sur le site Portail entreprises édité par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur (<http://www.entreprises.public.lu/>).

2. Gestion des liens unités légales / entreprises

L'unité statistique « entreprise » a gagné en importance au cours des dernières années. Non seulement doit-elle figurer obligatoirement (règlement de la Commission européenne) dans le « Répertoire des entreprises », mais elle sert également comme unité de base dans le projet « Démographie des entreprises » et dans bon nombre d'enquêtes menées par le STATEC. L'entreprise n'est pourtant pas toujours directement observable dans la réalité, même si dans la majorité des cas une entreprise correspond à une unité légale. Les recherches ont été intensifiées en 2006 pour améliorer la qualité des informations stockées dans la banque de données en matière de liens entre « unités légales » ne formant qu'une seule entreprise. Ces travaux ont un impact non négligeable sur la qualité des informations statistiques produites.

¹ Nomenclature des Activités économiques dans la Communauté Européenne

² Soit une personne morale, soit une personne physique exerçant une activité économique

3. Gestion de la banque de données « Répertoire des entreprises »

La reprogrammation des applications informatiques permettant la mise à jour mensuelle de la banque de données par l'importation de données issues de fichiers administratifs existants (Répertoire général des personnes physiques et morales, fichiers de l'Administration de l'Enregistrement et de la Sécurité Sociale), débutée en 2005, a été finalisée au début de l'année 2006. La solution adoptée pour le traitement des matricules « désactivés » a été réadaptée à nouveau pour tenir compte des besoins spécifiques des quelques utilisateurs des données de la banque de données. La mise à jour des noms et adresses des unités non enregistrées auprès de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines via le Répertoire général des personnes physiques et morales au Centre informatique de l'Etat s'effectue dorénavant de façon mensuelle.

4. Projet « Démographie des entreprises »

Comme pour les années précédentes, le STATEC a continué en 2006 à participer au projet « Démographie des entreprises » lancé par Eurostat après le Conseil de Lisbonne en 2000 (la participation des Etats membres de l'UE étant volontaire à l'heure actuelle). Les indicateurs calculés ne figurent pas seulement dans le rapport Fontagné, mais sont également suivis par l'Observatoire de la compétitivité. Les travaux effectués consistent essentiellement dans la vérification des données pour garantir la meilleure qualité de celles-ci, mais également dans la mise à jour des applications permettant la compilation des données. Ces travaux ont été achevés fin septembre 2006 permettant ainsi la transmission des données à Eurostat (y compris un rapport méthodologique détaillé).

Les résultats issus des collectes de données précédentes ont fait l'objet d'une publication dans le cadre d'un bulletin du STATEC sorti au mois de mars 2006. Les données actualisées ont été présentées pour la première fois au public en novembre 2006 au colloque « En route vers Lisbonne » organisé par le CRP Henri Tudor en collaboration avec le STATEC et d'autres organismes.

5. Projet « Facteurs de succès des entreprises »

Le projet « Facteurs de succès », qui constitue une suite du projet « Démographie des entreprises », vise à étudier un échantillon (920 entreprises) d'entreprises créées en 2002 et encore actives en 2005 (Profil de l'entrepreneur initial, Situation actuelle de l'entreprise, Plans pour le futur). L'enquête même qui a été lancée en juillet 2005 a été clôturée en avril 2006. Les données ont été transmises à Eurostat fin avril 2006 ensemble avec le rapport méthodologique détaillé. Le STATEC a participé aux deux réunions qui ont été organisées par Eurostat en avril respectivement en novembre. Les résultats furent présentés à plusieurs reprises et notamment au colloque « En route vers Lisbonne ». Un chercheur du CRP Henri Tudor a réalisé une étude sur ce projet qui sera finalisée fin 2006 et publiée début 2007 par le STATEC.

6. Mise à jour des données sur les unités locales

La mise à jour des données sur les unités locales qui a débuté en 2005 a finalement été achevée début 2006. Les nouvelles données furent importées dans la banque de données. Des informations statistiques préétablies ont été préparées pour être transmises aux parties intéressées.

7. Publication annuelle « Les entreprises luxembourgeoises »

Les travaux de préparation pour notre publication annuelle « Répertoire des entreprises luxembourgeoises » ont débuté en mai 2006 de sorte qu'une version PDF téléchargeable sur notre site internet était disponible début octobre 2006, la version imprimée (répertoire alphabétique/systematique) étant sortie début novembre.

8. NACELUX Rév. 2

Le règlement de la Commission européenne sur la révision de la NACE Rév. 1.1 prévoit que la NACE Rév. 2 sera implémentée au 1^{er} janvier 2008. Tous les travaux à prévoir dans le cadre de ce projet doivent donc être achevés en principe pour le 1^{er} janvier 2008. En 2006, l'unité A4 a préparé le premier projet de la version luxembourgeoise de la NACE Rév. 2. Celle-ci a été transmise à d'autres unités du STATEC pour avis. D'autre part, une table de conversion provisoire a été élaborée permettant la reclassification des unités statistiques suivant la nouvelle version de la NACE.

Unité A5 – Bibliothèque, formation

1. Formation continue

En 2006 les projets de service (cours destinés aux agents du STATEC) financés et organisés par l'INAP étaient les suivants:

- Initiation aux techniques statistiques
- L'ordinateur en réseau - Introduction au réseau informatique du STATEC
- Méthodologie de programmation - Cours d'initiation
- Utilisation de l'outil Excel au sein du STATEC
- SAS Cours fondamental

A ces cours, on peut ajouter:

- 1 cours organisé par le STATEC concernant l'utilisation des outils de recherche (notamment sur les périodiques électroniques) disponibles sur le site internet de la BNL
- 1 cours sur l'économie luxembourgeoise organisé au STATEC.
- plusieurs cours Excel assurés par des agents du STATEC et organisés dans le cadre de la formation continue générale de l'INAP

Les demandes de participation:

- 194 demandes de participation en 2006 (contre 130 en 2005);
- environ 70 demandes de participation dans le domaine des "projets de service" du STATEC en 2006
- 40 refus en 2006 (contre 15 refus en 2005).

2. Bibliothèque

2.1 Catalogage

En 2006, environ 250 à 300 références bibliographiques de livres se trouvant à la bibliothèque du STATEC ont été insérées dans le catalogue commun du réseau des bibliothèques luxembourgeoises (Aleph).

2.2 Bibliographie

Depuis 2001, la publication "Repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale ..." est régulièrement mise à jour. Elle a augmenté d'environ 350 pages, soit au moins 4 000 nouvelles références depuis 2001. En 2006 environ 500 nouvelles références ont été ajoutées.

2.3 Documentation

De nombreuses demandes de documentation ont été satisfaites

2.4 Périodiques

La bibliothèque s'est vue imposer un nouveau programme informatique (NPS) de gestion des pages Web de la bibliothèque. L'éditeur livré avec NPS ne donne pas satisfaction. La saisie des sommaires des périodiques entrant à la bibliothèque a été continuée. Ces sommaires sont mis à la disposition du public à travers le site internet du STATEC.

2.5 Projet: numérisation des publications statistiques luxembourgeoises

Des contacts ont été établis avec la BNL en vue d'une numérisation éventuelle des publications statistiques des instituts statistiques successifs depuis 1900 (une sorte de "bibliothèque statistique numérisée" sur le Luxembourg). Les documents à numériser occupent environ une dizaine de mètres linéaires de rayonnages et constituent certainement un élément fondamental de la "mémoire" du pays dans le domaine économique et social. Une lettre en ce sens a été envoyée à la direction de la BNL au début de l'année 2006. La BNL s'est montrée intéressée et prendra l'initiative d'un rendez-vous.

Unité A6 - Centrale des bilans

1. Comptes annuels en format électronique

Des travaux ont été conduits pour se préparer à recevoir les comptes annuels par un dépôt électronique. Dans ce cadre, le STATEC a commandé une étude pour examiner la faisabilité, les avantages et les inconvénients du format XBRL (eXtensible Business Reporting Language), ainsi que la durée nécessaire pour la mise sur pied de ce standard pour le reporting des comptes annuels.

Une telle étude de faisabilité a été menée en 2006. Cette étude examina en détail la procédure de dépôt électronique et le recours au langage XBRL. Les consultants sont venus à la conclusion que le reporting des comptes annuels par voie électronique se fera de préférence en XBRL, étant donné que ce langage a été spécialement conçu pour ce type de données et qu'il est en passe de s'imposer au plan européen pour le reporting financier.

La Centrale des bilans a débuté les travaux de création d'une taxonomie XBRL pour les comptes annuels (c'est un « dictionnaire » des éléments ou variables à transmettre) fin août 2006 en étroite collaboration avec la Banque Nationale de Belgique, pour l'établissement et le dépôt des comptes annuels sous forme électronique. Le STATEC a aujourd'hui transcrit en XBRL les bilans et comptes de profits et pertes (abrégés et complets), ainsi qu'une partie considérable du Plan comptable minimum normalisé. La création d'une taxonomie nécessite la traduction des éléments du plan comptable en anglais et est de ce fait assez laborieuse. D'autant plus que nous projetons de le traduire simultanément en allemand.

Pour pouvoir créer une taxonomie cohérente, le STATEC entend s'appuyer sur le futur plan comptable minimum normalisé (PCMN). Ceci rencontre d'ailleurs la volonté du législateur qui prévoit le dépôt du solde des comptes selon ce PCMN. Demander aux entreprises de déposer un solde des comptes sans liens et sans cohérence avec les comptes annuels paraîtrait illogique. La recherche de concordance du PCMN et des comptes annuels fait cependant apparaître quelques difficultés techniques et logiques qui nécessitent une discussion plus approfondie au sein de la Commission des normes comptables qui est en train de se mettre en place. Le STATEC y essaiera de promouvoir l'idée d'adapter le plan comptable en cohérence avec les comptes annuels et avec respect des exigences techniques en matière de taxonomie XBRL.

2. XBRL Luxembourg asbl

Afin de profiter pleinement des atouts de XBRL, les acteurs intéressés doivent optimiser son développement et promouvoir son adoption au Luxembourg. Pour ce faire et au vu des expériences des autres pays, il est fortement recommandé de créer une juridiction 'XBRL Luxembourg'. Le STATEC est un des membres fondateurs de XBRL Luxembourg a.s.b.l. qui compte parmi ses autres membres fondateurs l'ABBL, la CSSF, la Banque Centrale, l'Institut des Réviseurs d'Entreprises et l'Ordre des Experts Comptables, le Contrôle aux assurances et l'Alfi. Une telle juridiction permet d'avoir un accès privilégié aux ressources de XBRL International qui assure la maintenance et l'évolution du standard XBRL. La communauté luxembourgeoise pourra notamment participer dès le début aux développements de nouvelles opportunités, à recevoir du support d'implémentation de XBRL International et donc d'avoir la possibilité d'être en avance dans la mise en place de produits et services basés sur XBRL.

Une « juridiction XBRL » est, selon la définition de XBRL International, une organisation sans but lucratif qui fédère les parties intéressées de la région concernée, afin de promouvoir et de guider le développement et la mise en place de solutions XBRL adaptées aux besoins de ses membres. Cette juridiction peut soit être une nouvelle association créée spécifiquement à cet effet, soit une association existante. Tous les organismes privés et publics intéressés pourront être accueillis dans cette juridiction. Seule la juridiction sera un membre direct de XBRL International, les participants étant indirectement membres à travers la juridiction.

3. Cadre légal

Les travaux législatifs préalables à la mise en place de la Centrale des Bilans n'ont guère progressé en 2006. Seul le règlement grand-ducal sur la Commission des normes comptables (CNC) a été publié fin 2006,- règlement grand-ducal du 10 novembre 2006 portant sur la composition, l'organisation, les procédures et les méthodes de travail de la commission des normes comptables. Les travaux préparatoires sur le Plan Comptable Minimum Normalisé, sur le dépôt des comptes annuels, sur les conditions d'accès, n'ont pas encore redémarré.

Côté législatif il serait opportun qu'un PCMN soit publié en 2007 afin de donner l'occasion aux entreprises, aux professionnels de la branche et aux fournisseurs de logiciels de pouvoir s'adapter suffisamment longtemps en avance. Bien sûr pourrait-il y avoir des exceptions de reporting pour les entreprises qui ont recours à d'autres référentiels comptables (p.ex. : IFRS - International Financial Reporting Standards ou autre GAAP - Generally Accepted Accounting Principles comme US GAAP).

4. Analyse des comptes annuels 2002

Une analyse sur un échantillon restreint de sociétés qui ont déposé leurs comptes annuels de l'exercice 2002 a été finalisée. Ce rapport relève les difficultés dans le traitement des données comptables non standardisées et présente les produits que la Centrale des bilans pourra offrir. Ce rapport a été finalisé en septembre 2006 et un séminaire économique a été organisé en octobre 2006. Il a également fait l'objet d'une diffusion dans la série « Economie et statistiques » (Numéro 13: « Les comptes financiers des entreprises »).

5. XBRL – Eurostat - International

L'unité suit aussi les travaux de la Task Force XBRL d'Eurostat et les travaux XBRL au niveau international (UNECE). Le Luxembourg a aussi participé à une réunion des Centrales des bilans européennes (ECCBSO – European Central Committee of Balance Sheet Data Offices).

Division B – Statistiques sociales

Unité B1 – Prix à la consommation – Bâtiment et logement

1. La situation dans l'unité est caractérisée par le fait qu'en janvier 2006 et 2007 il y a eu le départ de deux cadres à responsabilités horizontales et que le responsable de l'unité fera valoir ses droits à la retraite au 30.07.2007. Pour cette raison, l'objectif primordial est d'assurer le passage des responsabilités dans la continuité et en respectant les délais de publication des résultats de l'indice des prix à la consommation et des autres indicateurs économiques établis dans l'unité.

En ce qui concerne les premiers départs, ces objectifs ont été pleinement atteints ou sont en voie de réalisation. Dans l'approche du départ du responsable, le successeur désigné continue à se préparer pour assurer la reprise des responsabilités.

2. IPC - Poursuite de l'introduction des méthodes préconisées sur le plan communautaire pour l'échantillonnage et le traitement des changements de qualité.

La mise en oeuvre des recommandations communautaires concernant les livres (inclusion des « bestsellers » dans l'échantillon) a démarré en 2005 avec le relevé de prix qui a été poursuivi en 2006. L'analyse des séries de prix a toutefois montré que l'application des méthodes communautaires donne dans certains cas lieu à des résultats pour le moins douteux. L'intégration des variétés nouvelles dans l'indice se fera dès que ce problème aura été résolu et ce au plus tard dans l'indice du mois d'avril 2007.

3. IPC - Étude Pilote visant à l'établissement d'un indice des prix à la consommation harmonisé à taxes constantes (Convention réf. 55101.2005.006-2005.812).

L'objectif a été d'identifier toutes les taxes significatives grevant les prix à la consommation et d'établir un indice dans lequel les évolutions de prix dues à des modifications de ces taxes ont été neutralisées. Le projet pilote prévoit la mise en oeuvre d'un système informatique permettant l'établissement de l'indice à taxes constantes dans les mêmes délais que l'IPCH, ainsi que l'établissement rétroactif de séries indiciaires des années 2003-2006 sur la base décembre 2002.

Les programmes informatiques requis ont été établis et les premiers résultats provisoires ainsi qu'un rapport intermédiaire ont été transmis le 18 août à Eurostat. Une seconde transmission couvrant la période de janvier 2003 à avril 2006 a été faite en novembre. Des résultats définitifs seront communiqués à Eurostat ensemble avec le rapport final avant la date limite du 22 décembre prévue dans la convention.

4. IPC - Étude Pilote visant à l'établissement d'un indice du coût de logement des propriétaires (Owner Occupied Housing).

Le principe de l'établissement de cet indice résulte d'une décision du Comité du Programme Statistique (CE), qui a également arrêté que la méthode de mesure du coût de logement des propriétaires devait être celle d'un indice des prix d'acquisition (prix hors terrain) des logements nouveaux dans le secteur des ménages, et que des études de faisabilité devaient être menées dans chaque Etat membre, avec élaboration d'indices nationaux expérimentaux.

Deux contrats de service destinés à préparer l'étude de faisabilité proprement dite ont jusqu'à présent été conclus avec un consultant, le premier pour la période du 15.11.2005 au 28.02.2006, le second pour la période du 01.10.2006 au 31.03.2007. En raison toutefois de la stagnation des travaux sur le plan communautaire et notamment de l'absence de progrès dans l'élaboration du manuel méthodologique OOH, le projet n'avance pas au rythme espéré.

Unité B2 – Emploi

1. EFT-Enquête sur les forces de travail

Le contrat avec une société externe concernant la réalisation des interviews EFT par téléphone a été renouvelé. Ce contrat couvrira la réalisation des enquêtes pour les années 2006, 2007 et 2008.

L'enquête a été lancée avec un questionnaire modifié en tenant compte de la nouvelle codification à utiliser pour la transmission des données à compter de 2006 (Règlement (CE) No 430/2005 du 15.03.2005) .

L'introduction d'un outil de codification automatique du code NACE n'a pas été retenue, le test pour le « matching » du code NACE à partir des indications de texte disponibles dans les fichiers Eft (nom, adresse et activité économique de l'établissement du travailleur) n'ayant pas été concluant.

2. JVS-Job vacancies statistics

Le STATEC produit trimestriellement des statistiques sur les vacances d'emplois et les emplois occupés sur base de fichiers mensuels en provenance de l'ADEM et de l'IGSS, ventilés au niveau section de la NACE rév.1. Ces données sont régulièrement transmises à Eurostat.

Unité	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Obligation juridique
B2	(EFT)- Enquête sur les forces de travail. Renouvellement du contrat avec une société externe pour la réalisation des entretiens téléphoniques (EFT2006/7/8)	mi-décembre 2005-mi-janvier 2006	01/01/2006	Non concerné
B2	(EFT)- Enquête sur les forces de travail. Lancement de l'EFT2006 avec questionnaire modifié (Règl. No 430/2005 du 15.03.2005)	mi-décembre 2005-mi-janvier 2006	15/01/2006	Règlement européen
B2	(EFT)- Enquête sur les forces de travail. Pondération annuelle des résultats EFT2005	15/112005-14/03/2006	15/03/2006	Règlement européen
B2	(JVS) - Job vacancies statistics. Travaux préparatoires pour la production trimestrielle et annuelle des statistiques sur les postes vacants en vu du futur règlement UE en cette matière.	2006-2007	1 trim 2007	Règl. UE en cours
B2	(EFT)- Enquête sur les forces de travail. Poursuite de l'analyse systématique de l'EFT2006, corrections et production des résultats	2006	fin de chaque trimestre	Règlement européen
B2	(EFT)- Enquête sur les forces de travail. Tirage de l'échantillon EFT2007 (p.m. RDD)	2006	15/10/2006	Règlement européen
B2	(EFT)- Enquête sur les forces de travail. Rapport de qualité annuel EFT2005	2006	31/12/2006	Règlement européen
B2	(JVS) - Job vacancies statistics. Production trimestrielle des statistiques sur les postes vacants par section de la NACE Rev.1.1 sur la base des fichiers mensuels transmis par l'ADEM	2006	fin de chaque trimestre	Règl. UE en cours

Unité B3 – Salaires, coût du travail

1. ICT-Indice trimestriel du coût du travail (Règlement UE)

L'indice du coût du travail des deux premiers trimestres 2006 n'a pas pu être transmis dans les délais prévus par le règlement communautaire à EUROSTAT en raison d'évolutions incohérentes dans certains secteurs d'activité. Des modifications apportées au niveau de la répartition des divisions NACE Rév.1.1 en sections dans le programme de calcul SAS ont permis de redresser la situation et l'ICT dûment modifié a été transmis courant novembre à EUROSTAT.

Le rapport qualité annuel pour l'année 2005 prévu par un règlement communautaire a été transmis dans les délais.

2. CMO-Enquête sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre 2004 (Règlement UE)

Les résultats de « l'enquête sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre 2004 » ainsi que le rapport qualité y relatif ont été transmis dans les délais prévus par règlement communautaire à EUROSTAT.

3. Actualisation du coût de la main-d'œuvre

Les données actualisées du coût de la main-d'œuvre 2005 sur base des résultats de l'enquête sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre 2004 et des fichiers de l'IGSS (Inspection générale de la Sécurité sociale) ont été transmises à EUROSTAT dans les délais prévus par le « gentlemen's agreement » en question.

4. Average annual gross earnings et Gender pay gap

Les gains moyens bruts des salariés travaillant à temps complet ventilés par sexe et section NACE Rév.1.1 ainsi que l'écart salarial hommes/femmes calculés sur la base des fichiers de l'IGSS (Inspection générale de la Sécurité sociale) ont été transmis à EUROSTAT dans les délais prévus par les « gentlemen's agreements » en question.

Unité B4 – Population

1. EBM (Enquête permanente sur les budgets des ménages)

Suite à la réorganisation du "field-work" l'avenir de l'enquête permanente sur les budgets des ménages est assuré. Notre objectif d'avoir pour fin 2006, 3 000 ménages enquêtés est atteint et les résultats pour la période 2004-2006 seront publiés au 1^{er} semestre de 2007.

2. Registre central de population, RP2011, Statistiques des migrations

Un registre de population fiable est à la base des statistiques des migrations et d'un 'register-based census'.

En 2006, un groupe de travail interministériel 'Identifiant' avec comme sous-groupe le GT 'Personnes physiques' dont font partie, entre autres, des représentants du Ministère de la Justice, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Fonction Publique, du Ministère des Classes moyennes, du Ministère de la Famille, du CIE et du STATEC a été créé en vue de la transformation du RGPP (Répertoire général des personnes physiques) en un véritable registre central de population.

Alors que l'immigration joue chez nous un rôle décisif dans la croissance démographique, nos statistiques en la matière comportent de nombreuses lacunes au niveau des pays de provenance respectivement de destination des migrants. Avant, les statistiques sur les migrations étaient basées sur des relevés avec des données individuelles remplis par les administrations communales. Dans un souci de réduire la charge des communes, un nouveau système a été introduit et c'est le RGPP qui sert depuis 1987 de source pour les données sur le mouvement migratoire.

La Ville de Luxembourg ayant contesté les chiffres du STATEC concernant sa population de résidence au 1^{er} janvier 2006, un groupe de travail regroupant la Ville de Luxembourg, le Centre Informatique de l'Etat et le STATEC a été formé en vue d'analyser la problématique des différences qui existent entre les estimations annuelles du STATEC et les chiffres du bureau de la population de Luxembourg. Les travaux de ce groupe de travail ont amené le STATEC à admettre que, suite à des problèmes dans les programmes élaborés par le CIE pour la confection du fichier 'Migrations' à partir du RGPP, les soldes migratoires de ces dernières années ont été, plus que vraisemblablement, sous-évalués, ceci ayant été particulièrement vrai pour la Ville de Luxembourg. Une révision à la hausse des chiffres de population, de l'ordre de 5000 personnes doit être envisagée.

3. Éducation et formation

CVTS3 (Continuing Vocational Training Survey)

Règlement 1552/2005/EC du 7 septembre 2005 du Parlement européen et du Conseil

Cette enquête qui porte sur la formation professionnelle continue dans l'ensemble des entreprises luxembourgeoises de 10 salariés au moins et de tous les secteurs d'activité mis à part ceux de la santé, de l'agriculture et de la fonction publique est menée par le Professeur Claude Houssemand de l'Université du Luxembourg, en collaboration avec la société tns-ilres chargée de l'enquête sur le terrain, sous la responsabilité du STATEC. Une non réponse plus élevée que prévue dans certains secteurs d'activité nécessitera de procéder à des regroupements.

AES (Adult Education Survey)

Faute de crédits budgétaires l'enquête sur la formation des adultes ne sera pas réalisée en 2007.

A noter cependant qu'un règlement communautaire qui sera adopté en février 2007 (Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la production et au développement de statistiques sur l'éducation et la formation tout au long de la vie) obligera les pays membres de mener une enquête sur la participation des adultes à l'éducation et à la formation tout au long de la vie tous les cinq ans.

RP2001: Le recensement de la population au 15 février 2001 est source pour de nombreux tableaux sur le niveau d'éducation de la population résidente au Luxembourg.

EFT (Enquête sur les forces de travail): Cette enquête annuelle qui s'étend sur toutes les semaines de l'année comporte un volet important sur l'éducation et la formation.

4. Démographie et estimations de population

En ce qui concerne les statistiques démographiques et les estimations de la population les travaux courants se sont déroulés selon le calendrier prévu.

Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier	Obligation juridique
B4	1	EBM : publication des résultats (2004-2005-2006) au 1er semestre de 2007	2007	Gentlemen's agreement
B4	2	Statistique sur la migration et la protection internationale	2007	Règlement communautaire
B4	3	RP2011: Travaux préparatoires	2006-2010	Règlement communautaire en préparation
B4	4	Refonte Registre Central de Population	2007	NON
B4	5	CVTS3 (Continuing Vocational Training Survey) : transmission des données de l'enquête et des rapports à EUROSTAT	2007	Règlement communautaire

Projets et applications horizontales

1. EU-SILC

Cette enquête comprenant à la fois un composante transversale et une composante longitudinale constitue l'unique source statistique permettant d'évaluer la pauvreté et d'établir une répartition des revenus des ménages privés. Les travaux de collecte des données et le dépouillement des questionnaires sont réalisés par le CEPS/INSTEAD avec lequel le STATEC a conclu une convention sur trois ans.

Les derniers contrôles avant envoi à EUROSTAT ainsi que l'élaboration des indicateurs de cohésion sociale dits de Laeken sont de la compétence du STATEC.

Le rapport 'Travail et cohésion sociale' publié chaque année (depuis 2005) par le STATEC contient de nombreux chapitres basés sur les informations recueillies dans l'enquête sous revue.

Il serait souhaitable que l'analyse proprement longitudinale, maintenant que des vagues plus nombreuses commencent à devenir disponibles, soit développée.

2. Soutenabilité à long terme des finances publiques et vieillissement

Le départ (pour poursuivre ses études) de la personne chargée d'élaborer, dans le cadre d'une convention avec la LIS, un modèle comportant plusieurs modules couvrant l'ensemble des étapes menant aux indicateurs de soutenabilité à long terme des finances publiques a mis très vraisemblablement fin à ce projet, aucun remplaçant n'ayant pu être trouvé à ce jour.

Ce contrat avorté a néanmoins abouti à la mise sur pied de modèles combinant Eviews et EXCEL permettant de projeter la population par âge, sexe et nationalité ainsi que les taux de l'emploi.

3. Projections de population

Il était prévu de construire un scénario de retour des immigrés, une fois qu'ils ont pris leur retraite.

La question se pose si la révision des chiffres de population suite à une réévaluation vers le haut des soldes migratoires ne devrait pas nous inciter à lancer un nouvel exercice de projection. S'il importe peu que l'on projette 460 000 ou 465 000 personnes à l'horizon 2055, il reste que l'immigration nette annuelle de + 2 800 retenue dans le scénario central est, en partie, basée sur les chiffres des premières années du millénaire où l'on dénotait une baisse de l'excédent des arrivées sur les départs.

4. Exploitation des fichiers IGSS

Les besoins particuliers de la Division sont les suivants:

- B1: Fichier avec salaires du personnel domestique pour position afférente de l'IPC
- B2: Fichier avec salariés pour indicateur rapide 'Emploi'
- B2: Fichier avec salariés pour indicateur 'Emplois vacants'
- B3: Fichiers avec salaires pour Indice du coût du travail trimestriel
- B3: Fichiers avec salaires pour indicateurs 'Average annual gross earnings et 'Gender Pay Gap'
- B3: Utilisation des fichiers IGSS comme base de sondage pour l'Enquête Structure des Salaires 2006
- Fichier avec données individuelles contenant notamment les variables: âge, sexe, nationalité, situation de famille et pays de résidence
- A moyen terme: Fichier avec des flux d'entrée et de sortie pour évaluer les créations et les suppressions d'emplois
- A plus long terme: Fichier longitudinal permettant de suivre un échantillon de salariés

Division C – Comptes nationaux, conjoncture, statistiques d'entreprises

Unité C1 – Comptes nationaux

1. Évaluation des objectifs stratégiques 2006

1.1 Groupe T1: Comptes nationaux trimestriels

Fait positif majeur, le délai de publication des comptes trimestriels a pu être raccourci de t+120 jours à t+90. Ceci est maintenant conforme aux exigences du programme de transmission du SEC95 (le Luxembourg bénéficie d'une dérogation permanente à t+90 jours au lieu de t+70 jours). Toutefois, afin de pouvoir figurer dans la première publication des comptes trimestriels d'Eurostat, il faudrait encore raccourcir le délai de publication à t+60 jours. Ceci n'est pas envisageable à court terme.

L'implémentation des SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés) trimestriels a été retardée quelque peu par l'absence de comptes annuels révisés avant la fin mars 2006. La trimestrialisation des SIFIM a en outre pris plus de temps que prévu du fait que la méthode développée au niveau annuel (ventilations secteur/branches/produits) n'a pas pu être transposée telle quelle au niveau trimestriel. Une analyse fine, parfois au niveau de banques individuelles, a été nécessaire afin d'éliminer des SIFIM négatifs. De ce fait les travaux informatiques ont été beaucoup plus lourds qu'initialement prévu.

Les travaux en matière de désaisonnalisation et ajustement pour jours ouvrables des séries trimestrielles ont été finalisés en décembre 2006. Un workshop en novembre 2006 avait permis de trancher sur les questions en suspens. Une publication nationale ainsi qu'une transmission à Eurostat de séries trimestrielles désaisonnalisées a eu lieu début janvier 2007.

Un important effort de documentation et de systématisation des procédures a été réalisé sur les indicateurs à court terme servant à la compilation des comptes trimestriels. Les procédures et documentations mises en place permettent d'avoir une meilleure maîtrise des indicateurs ce qui devrait avoir un impact positif sur la stabilité des séries publiées. Un schéma descriptif des flux de travail a été dressé.

Une note méthodologique est en cours de rédaction. Il s'agit d'une mise à jour augmentée de la documentation faite à l'occasion du séminaire « Genèse de comptes nationaux trimestriels au Luxembourg » de janvier 2004, et comporte les chapitres suivants: 1) Introduction 2) La méthode d'ajustement en deux étapes de Denton 3) Les indicateurs à court terme (nouveau⁴) 4) La procédure d'équilibrage emplois-ressources trimestrielle 5) Les calculs en volume (nouveau) 6) La désaisonnalisation (nouveau) 7) Les résultats (nouveau). La note sera finalisée pour mai 2007.

⁴ nouveau par rapport au séminaire de janvier 2004

La fonction de consommation « carburants » a été trimestrialisée sur base des séries mensuelles transmises par l'OCRA (Office commercial du ravitaillement et d'autres et de différentes enquêtes du STATEC.

La méthode de calcul de la fonction de consommation « tabacs » a été révisée sur base de nouvelles informations transmises par l'administration des douanes.

Au courant de l'année 2005 le moment de recouvrement des droits d'accises sur le tabac a été changé par l'Administration des Douanes et Accises. Afin d'avoir un enregistrement correct en caisse transactionnalisée les séries de droits d'accises sur importations de tabacs ont également du être révisées.

1.2 Groupe T2: Institutions financières

Après l'échec des négociations avec la BCL le gouvernement a chargé le STATEC de la compilation de comptes financiers. Afin de pouvoir disposer des données de base nécessaire à cet exercice, le STATEC a amorcé une collaboration avec la CSSF. La transmission de certaines données par la CSSF a déjà pu commencer en 2006.

Certains objectifs n'ont pas pu être atteints. Ceci pour trois raisons principales:

- Les travaux relatifs à la nouvelle méthode de calcul et l'allocation des SIFIM ont pris beaucoup plus de temps que prévu et ont posé beaucoup plus de problèmes que ne le laissait entrevoir l'exercice de simulation qui avait été fait en guise de préparation il y a trois ans. La qualité des données de base n'a parfois pas été à la hauteur des attentes de façon à ce que certains redressements très détaillés ont été nécessaires au niveau de nombreuses banques individuelles.
- Il y a eu certains retards au niveau de la collaboration avec la BCL en 2006..
- L'ensemble de l'équipe T2 (2.5 personnes) a participé aux épreuves d'examen et aux cours INAP relatifs à l'entrée au stage de la carrière supérieure du fonctionnaire. L'équipe fut pratiquement absente du STATEC pendant deux mois à partir de la mi-septembre 2006.

1.3 Groupe T3: Comptes des administration publiques

Les travaux courants comprennent d'une part de nombreuses mises à jour de données de base (budget et compte de l'Etat, sécurité sociale, communes, établissements publics, PPP, impôts et subventions, syndicats de commune, quinzaines de commune etc.). D'autre part la fourniture des données est à la fois à rythme annuel (tableaux FMI et OCDE), semestriel (notification déficits excessifs), trimestriel (comptes trimestriels non financiers et financiers des administrations publiques, short term public finance statistics, dette publique (Maastricht) trimestrielle) et mensuel (tableau SDDS Central government operations).

L'attention grandissante des autorités gouvernementales luxembourgeoises vis-à-vis des comptes des administrations publiques (présentation du budget selon les normes du SEC95) est à l'origine de nombreux travaux supplémentaires (surtout des demandes d'explications des traitements faits selon la méthodologie du SEC95). Finalement il convient de noter que l'audit régulier de la part d'Eurostat (questionnaires, demandes de précisions, visite de dialogue) nécessite beaucoup de temps de préparation de la part de l'équipe en charge des comptes des administrations publiques.

1.4 Groupe T4: Comptes annuels

Les travaux de l'équipe T4 – comptes annuels ont été marqués par plusieurs événements:

- Tout d'abord les travaux relatifs à la grande révision 2005 se sont prolongés jusque fin mars 2006. Le volume des travaux portant sur une période longue de 10 ans a été considérable ! Il faudra savoir en tirer des enseignements pour le prochain exercice de grande révision qui est prévu pour l'année 2010.
- Un membre de l'équipe T4 a quitté le STATEC en mai 2006. Un nouveau membre a pu être recruté en novembre 2006. Vu que l'équipe ne comporte en tout que 2,5 personnes ceci a retardé les travaux.
- De façon analogue à ce qui s'est passé pour l'équipe T2, 1.5 sur 2.5 personnes de l'équipe T4 ont été occupées à passer les épreuves liées à l'entrée au stage de la carrière supérieure de la mi-septembre à la mi-novembre 2006.
- Certains travaux de programmation n'ont pas pu être finalisés vu que la priorité a été donnée aux comptes trimestriels.

Une note interne descriptive des changements faits au courant de la grande révision a été rédigée. Elle concerne les données issues de l'enquête structurelle. Une version résumée de la note a été publiée dans un « statnews » et comme article dans le kaléidoscope de l'économie luxembourgeoise 2006. La note détaillée sera publiée en 2007.

Les travaux relatifs à la détection d'entreprises « hors champ » ont montré que le phénomène recouvre un spectre assez large allant d'entreprises boîte aux lettres établies dans le cadre de divers montages fiscaux à des entreprises avec succursales multiples hors champ, des SPV jusqu'aux entreprises avec back ground franchement frauduleux (fraude carrousel). Une typologie des différents cas de figure a été mise en place et une classification des entreprises « douteuses » a été faite selon cette typologie. Les travaux vont être poursuivis en 2007.

La grande révision 2005 a comporté en tant qu'élément essentiel l'allocation des SIFIM aux différents emplois. Cette allocation a été transposée dans le MASTER par la superposition d'une couche dédiée aux seules SIFIM de façon à ce qu'il est toujours possible de bien distinguer l'effet de l'allocation. Il est maintenant possible de produire un jeu de tableaux avec et sans allocation de SIFIM. Cette caractéristique est essentielle pour assurer la cohérence du système.

2. Bilan des autres travaux en 2006

2.1 Activités de production de chiffres

2.1.1 Comptes nationaux annuels et trimestriels SEC95

- L'année 2006 a été marquée par la finalisation de la grande révision 2005 des comptes annuels. La révision, qui a porté sur la période 1995-2004, a été finalisée fin mars 2006. La révision incorpore à la fois un changement méthodologique majeur relatif au traitement des services financiers (nouveau mode de calcul et allocation des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)) et des changements purement statistiques reflétant les progrès réalisés au courant des 5 dernières années tant en ce qui concerne les sources que les méthodes statistiques⁵. La révision a également permis de tenir compte des réserves exprimées par la Commission vis à du mode de calcul des éléments constitutifs du RNB luxembourgeois. Ceci après analyse de l'inventaire RNB du Luxembourg dans le cadre du comité de gestion RNB.
- La publication traditionnelle d'une première estimation des comptes annuels de l'année t-1 pour le 1^{er} mai a été, depuis 2005, remplacée par une estimation tirée des comptes trimestriels: ainsi la 1^{ère} estimation de l'année 2005 a été réalisée en avril 2006 en sommant les 4 trimestres 2005 des comptes trimestriels.
- En juillet 2006 a été publiée une première estimation du premier trimestre 2006.
- Le 22 septembre 2006 le questionnaire RNB/PIB pour le calcul de la 4^{ème} ressource propre (ressource PNB) de l'Union européenne a été transmis à la Commission. Etabli depuis 1999 sur base du SEC95 le questionnaire prévoit 26 positions pour permettre le passage du PIB selon le SEC95 au PNB selon l'ancien système de comptabilité nationale (SEC79). En effet, l'article 8 du règlement SEC95 dispose qu'aux fins du budget et des ressources propres le SEC deuxième édition (SEC79) est utilisé tant que la décision du Conseil 94/728/CE est en vigueur. La décision du Conseil du 29 septembre 2000 relative au système des ressources propres des Communautés européennes prévoit le passage au RNB selon le SEC95 pour le calcul de la 4^{ème} ressource à partir de l'exercice 2002 (donc en octobre 2003). Ceci implique qu'en septembre 2006 le STATEC a fourni une dernière fois le PNB selon le SEC79 pour les années antérieures à 2002 ainsi que le RNB selon le SEC95 pour les années 2002 à 2004.

2.1.2 Comptes des administrations publiques SEC95

- Notification déficits excessifs du 1^{er} mars à Eurostat:
 - tableau 1: capacité/besoin de financement des secteurs et sous-secteurs des administrations publiques, dette publique par instrument financier;
 - tableau 2: passage des concepts nationaux des budgets/comptes des administrations publiques aux concepts SEC95;
 - tableau 3: relation entre déficit public et dette publique ;
 - tableau supplémentaire sur les « capital injections » aux entreprises publiques

⁵ Voir notamment le statnews numéro 18/2006

- Transmission simultanée des principaux agrégats des comptes des administrations publiques suivant le règlement No 1500/2000 de la Commission du 10 juillet 2000 portant application du règlement (CE) no 2223/96 de Conseil en ce qui concerne les dépenses et recettes des administrations publiques:
 - tableau 2 du programme de transmission SEC95;
 - tableau C.122a: Recettes et Dépenses des administrations publiques (secteur SES1300 consolidé).
- Notification déficits excessifs du 1^{er} septembre à Eurostat (mise à jour des tableaux de la transmission du 1^{er} mars).
- Présentation du budget de l'Etat selon les critères de Maastricht lors du dépôt du projet de budget 2007 auprès de la Chambre des Députés.
- Transmission des données annuelles sur les comptes des administrations publiques pour le « Government Finance Statistics Yearbook » du FMI (questionnaire couvrant la période 2000 – 2004)
- Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes non-financiers trimestriels des administrations publiques.
- Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes financiers trimestriels des administrations publiques.
- Transmission trimestrielle de la dette publique selon les critères de Maastricht.
- Mise à jour annuelle des données SDDS (Special Data Dissemination Standards du FMI) relatives aux recettes et dépenses des administrations publiques (version consolidée).
- Mise à jour trimestrielle des données SDDS relatives à la dette de l'administration centrale et des administrations publiques par maturité et devise.
- Mise à jour mensuelle des recettes et dépenses de l'Etat central.
- Transmission à l'OCDE des données concernant les recettes de l'Etat suivant la classification OCDE.

2.1.3 Autres

- Mise à disposition de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines des données statistiques nécessaires au calcul de la base TVA et du taux moyen pondéré pour la détermination de la contribution luxembourgeoise à la troisième ressource propre (ressource TVA) de l'U.E (il s'agit notamment de la dépense de consommation finale des ménages sur le territoire par fonctions de consommation COICOP détaillées; de la consommation intermédiaire des administrations publiques et privées et de la FBCF des administrations publiques et privées).
- Fourniture à l'unité B1 de la version détaillée de la dépense de consommation finale des ménages par fonctions de consommation COICOP pour l'établissement de la pondération de l'IPCH/N.
- Fourniture de tableaux emplois ressources dans le cadre du projet « Modèle d'équilibre général calculable » avec le professeur Ali Bayar de l'Université de Bruxelles (cellule Ecomod).
- Fourniture au consortium EU-KLEMS de données relatives au stock de capital du Luxembourg ainsi que de séries sur la production, consommation intermédiaire, emploi et heures travaillés.

2.2 Travaux d'analyse

2.2.1 Comptes trimestriels

Simulation et analyse des différentes options en relation avec la désaisonnalisation des séries trimestrielles (niveau de détail, désaisonnalisation directe ou indirecte, contributions à la croissance, options du logiciel Demetra). Organisation d'un workshop portant sur des questions relatives à la désaisonnalisation.

Analyse de l'envergure des révisions successives des comptes trimestriels. Le résultat de cette analyse va être incorporé dans le document méthodologique qui sera publié en juin 2007.

2.3 Institutions financières

- Suite et fin de l'analyse statistique de la qualité des données de base en relation avec l'implémentation de la nouvelle méthode de calcul des SIFIM.

2.3.1 Comptes annuels

- Suite et fin des travaux de la grande révision 2005 des comptes nationaux par une nouvelle analyse détaillée des résultats de l'enquête structurelle auprès des entreprises sur la période 1996 à 2003.
- Analyse détaillée au niveau entreprise afin d'identifier la nature économique des transactions importantes en termes de chiffres d'affaires faites par certaines entreprises alors qu'elles n'occupent pas ou pratiquement pas d'emploi.
- Analyse détaillée du mode de calcul de la variable production pour la branche de la construction. Cette analyse a été menée dans le cadre d'une mission d'audit de la part de la Cour des Comptes européenne.

2.4 Résultats

2.4.1 Comptes nationaux annuels SEC95

- Publication des comptes annuels en octobre 2006.

2.4.2 Comptes nationaux trimestriels SEC95

- Publication de comptes trimestriels en avril, juillet et octobre 2006.

2.4.3 Comptes des administrations publiques

- Publication des tableaux relatifs à la notification déficits excessifs en avril et octobre 2006.
- Publication des données SDDS concernant les recettes et dépenses mensuelles de l'Etat central sur le site internet du STATEC.

2.5 Procédures de contrôle, audits externes

2.5.1 Mission d'audit de la Cour des Comptes européenne

Du 2 au 5 octobre la Cour des Comptes européenne a effectué une mission d'audit dans le cadre de la 4^{ème} ressource propre. L'audit a porté sur l'évaluation de la production de la branche « Construction » pour l'année 2001.

2.5.2 Mission de dialogue EDP

Le 20 novembre la Commission (EUROSTAT) , accompagnée de la DG Ecfm et de la BCE a effectué une mission de dialogue comme prévue aux articles 8 quinquies et 8 sexies du règlement du Conseil 3605/93 tel que modifié par le règlement (CE) No 2103/2005 du conseil du 12 décembre 2005.

Unité C2 - Conjoncture et prévisions

1. Évaluation générale des objectifs 2006

Tous les objectifs stratégiques visés pour 2006 n'ont pas pu être accomplis à 100%. Il en va notamment du cahier de variantes modux qui est pourtant terminé à 75%. Par cahier de variantes, on entend un ensemble de tableaux qui retracent les impacts de différents chocs qu'on peut simuler avec modux (demande mondiale, taux d'intérêt, fiscalité, etc...) et qui constitue une sorte de boîte à outils pour l'utilisateur potentiel du modèle. Pourtant, tous les chocs ont été simulés et analysés et il ne reste plus qu'à réaliser un effort en matière rédactionnelle. D'autres objectifs qui n'ont pas pu être réalisés ont en partie souffert d'engagement de la part des contractants extérieurs.

De façon plus générale, un des objectifs était la «transposition de projets extérieurs»; il est commenté en détail plus bas. Ce qu'on peut affirmer c'est qu'on a partiellement échoué avec cet objectif, faute de temps et de moyens personnels. Il est inconcevable de gérer plus d'un modèle économétrique avec une personne. Il faut savoir que la modélisation macro-économique est actuellement portée par une seule personne au STATEC, qui gère le modèle du STATEC (modux) ainsi que trois projets extérieurs.

Plus particulièrement, le projet avec l'Université (CREA) sur la modélisation trimestrielle des séries de salaires, d'inflation et d'emploi ne pouvait qu'être exploratoire. Sauf dans le cas où l'Université aurait pu fournir un modèle testé et évalué (présentant le même stade de développement que modux ou le même de degré de finition que le modèle d'équilibre général calculable) ce projet aurait-il pu être transposé au STATEC.

D'autre part, certains projets, relatifs à 2006, mais également ceux envisagés pour 2007 voire au-delà, sont conçus de façon à minimiser la charge de travail au sein de l'unité C2, tout en maximisant les retombées pour le STATEC. Il en est ainsi pour ce qui concerne le projet de modèle d'équilibre général avec le réseau Ecomod. Il en est également pour ce qui concerne le projet d'indicateurs précurseurs.

2. Commentaire détaillé des objectifs stratégiques

- Modification NDC 1: La NDC no. 1 a été recentrée sur la conjoncture économique et les prévisions. Des thèmes comme la démographie des entreprises ou les TIC (nouvelles technologies) n'ont par contre plus été repris cette année (ils apparaissent cependant dans d'autres publications du STATEC).
- Le projet «modux dans MacSim» a bien été mené à terme, se concrétisant notamment par un séminaire économique (inofficiel) lors duquel les deux contractants (M. Brillet et Mme Kruszewska) ont présenté les résultats intermédiaires de leurs recherches. Précisons que modux est le modèle macro-économétrique du STATEC, représentant l'économie luxembourgeoise tandis que MacSim est une maquette multi-pays qui représente les principaux partenaires commerciaux du Luxembourg. L'avantage d'inclure modux dans une maquette multi-pays est que nombre de variables relatives à l'environnement international n'ont plus besoin d'être calibrées « à la main » mais découlent directement des simulations et entrent ainsi dans modux. Par après, un stagiaire-étudiant (M. Tom Haas) a travaillé pendant un mois sur la question au STATEC, mettant en oeuvre les programmes Eviews élaborés par les contractants. Il a pu simuler modux dans l'environnement MacSim, mais il subsistait encore des questions de réglage de détail. Les contractants vont réaliser un rapport final qui va être présenté au Luxembourg dans le cadre des séminaires économiques au début de 2007 et qui est également susceptible d'être publié. La transposition concrète des résultats de ce projet (càd. l'utilisation conjointe de modux et de MacSim pour la réalisation des prévisions) est difficile voir impossible vu les ressources humaines limitées dans l'unité C2.
- Le projet «LuxMod» (modèle d'équilibre général calculable) avance bien, les retards pris en raison de la non-fourniture (temporaire) de données (suite entre autres à de nouvelles demandes) semblent rattrapés. Une formation et un séminaire économique ont eu lieu les 11/12 décembre 2006. Par après, il sera possible de se prononcer plus concrètement sur les premiers résultats tangibles de ce projet, qui devront se matérialiser par des résultats de simulations réalistes, reproduisant le plus fidèlement possible l'économie luxembourgeoise. Il est envisagé d'utiliser LuxMod dans le cadre de l'établissement des prévisions et des simulations de l'impact de politiques économiques, ceci à l'aide d'une étroite collaboration avec Ecomod. L'utilisation de LuxMod sera facilitée par l'intégration dans un interface «user-friendly» qui permettra notamment d'éviter d'utiliser GAMS, le logiciel dans lequel le modèle tourne.
- Modélisation trimestrielle avec l'Université de Luxembourg (CREA). Ce projet vise la modélisation de la boucle prix-salaires au Luxembourg sur données trimestrielles. Il a pris d'énormes retards, pour plusieurs raisons: (a) interruption temporaire de la fourniture de données par le STATEC et rupture de série suite à la révision méthodologique concernant l'introduction des SIFIM; (b) disponibilité limitée du chercheur (maladies fréquentes, budget-temps limité en raison d'autres projets à la CREA). Les travaux théoriques préalables (formation des prix et des salaires en économie ouverte) ont été présentés à plusieurs reprises au STATEC. Les résultats des estimations des équations de prix et de salaires ont été discutés à maintes reprises avec le chef de projet au STATEC et affinés en conséquence. Pour conclure le projet, il a été demandé à la CREA de fournir les programmes Eviews menant aux estimations et de livrer le rapport final.

- Comptes nationaux trimestriels désaisonnalisés. Dès la mise à disposition des comptes nationaux trimestriels, l'unité C2 s'est occupée à produire des séries désaisonnalisées, pour les besoins de l'analyse interne. En effet, le vrai apport des comptes trimestriels consiste en la croissance de l'économie **d'un trimestre à l'autre**. A cet effet il convient de **désaisonnaliser** les séries, car, pour différentes raisons, l'activité économique est toujours plus forte aux 2^e et 4^e trimestres. D'ailleurs, les récessions sont définies sur base d'un recul de l'activité sur deux trimestres de suite, constaté à l'aide des séries désaisonnalisées. L'unité C2 a dès lors accumulé un certain savoir-faire qu'elle a mis à disposition de l'unité C1 qui vise la publication régulière des comptes trimestriels désaisonnalisés à partir du début 2007.
- Méthodes de prévisions de court terme (inflation, emploi): Actuellement, les prévisions mensuelles sur l'IPCN et l'emploi sont établies avec des modèles du style «tableur» (Excel). Un des objectifs du projet modèle trimestriel de la boucle prix-salaires était de donner plus de contenu économique à ces prévisions en prenant en compte les résultats d'un modèle structurel. D'autre part, les modèles économétriques purs (ARIMA, etc...) constituent également une alternative. Or le projet avec la CREA a partiellement échoué tandis que les méthodes alternatives n'ont pas été testées. Il est proposé d'effectuer ce dernier exercice en 2007.
- Diversification du contenu des Conjoncture Flash: Objectif atteint (cf. infra).

3. Bilan des autres travaux en 2006

Séminaire économique. Onze séminaires économiques ont eu lieu en 2006, réunissant en moyenne une petite vingtaine de participants. Il s'agit d'un léger recul par rapport à 2005 (13 séminaires) mais d'une légère hausse du nombre moyen de participants (15 en 2005). A noter qu'un nombre élevé de séminaires ont été annulés ou reportés (plus de dix, en l'occurrence).

PROGRAMME SEMINAIRE ECONOMIQUE STATEC 2006

NO.	DATE	AUTEUR	TITRE	Participants
18	4-janv-06	Unité C2	Prévisions économiques	12
		Charles Henri Dimaria, Julien Ciccone		
19	29-mars-06	Ciccone	Concept de capital et productivité totale des facteurs	18
20	31-mai-06	Méhran Kafaï, David Sopelsa	La nouvelle procédure de notification du déficit	23
21	14-sept-06	Ferdy Adam	Impact macro-économique des mesures de réforme annoncées par le Gouvernement	31
22	25-sept-06	Tarik Ocaktan	Les modèles espace d'états et les méthodes récursives: une application sur les séries macroéconomiques.	6
23	4-oct-06	Patrizia Gonzalez	Comptes financiers des entreprises	12
24	6-oct-06	Vincent Dautel, Victor Molling	Présentation des résultats CIS4 (Community Innovation Survey) La diffusion du commerce électronique au Luxembourg: un essai d'explication économétrique	17
25	20-oct-06	Martine Hildgen	Les échanges de marchandises du Luxembourg dans la Grande Région	10
26	31-oct-06	Guy Schuller	Immigration et éducation au Luxembourg	14
27	29-nov-06	Jean Langers	Le modèle d'équilibre général calculable pour le Luxembourg LuxMod	30
28	12-déc-06	Ecomod (Ferdy Adam)		30

- Notes de Conjoncture : trois NDC ont été publiées en 2006, avec les dates de clôture de rédaction suivantes:
 - NDC 3-05: 10 février 2006 (130 pages)
 - NDC 1-06: 12 mai 2006 (195 pages)
 - NDC 2-06: 13 octobre 2006 (105 pages)
Les NDC reprennent désormais les comptes trimestriels tout en les accompagnant d'un commentaire détaillé, assorti de plusieurs tableaux.

- Études et encarts parus dans les NDC. 26 encarts ont été publiés dans les trois NDC, couvrant en moyenne 1½ pages. La plupart des encarts ont été élaborés par l'unité C2. L'équipe C2 a été impliquée de façon plus importante dans la conception du Kaleidoscope.

Liste des études / encarts des NDC publiées en 2006

NDC	pages	Intitulé	Nombre de pages
NDC 3-05	23	Forte remontée de l'indicateur de confiance des consommateurs en janvier	2
	37	Nouvelle pondération de l'indice des prix à la consommation (IPC) en 2006	1.5
	39	Les hausses de tarifs publics	1
	47	Quelques précisions méthodologiques	1
	50	La problématique des emplois "fictifs"	2.5
	57	Le chômage dans la Grande Région	1.5
	64	L'énigme des faibles taux d'intérêt de long terme	0.5
NDC 01-05	16	Révision des comptes nationaux luxembourgeois	5
	23	Comment le FMI décrit l'évolution économique mondiale depuis l'année 2000	0.5
	24	Impact des mesures annoncées par le Gouvernement	3.5
	31	Impact sur l'économie luxembourgeoise d'un choc sur les prix pétroliers	3
	93	Pétrole cher et biocarburants	3
	115	Repondération et extrapolation des résultats des enquêtes sur les forces de travail (EFT) des années 2002, 2003 et 2004	1
	120	Différentes définitions du chômage	0.5
	121	Révision statistique du chômage de source ADEM	1
	122	Hausse du chômage: effets structurels	1
	129	Statistiques des postes vacants	1
	145	Changements méthodologiques relatifs à l'établissement des comptes publics	1
NDC 2-06	16	La correction des variations saisonnières	1
		Prise en compte des grandes orientations de politique économique et budgétaire pour l'établissement des prévisions	2
	20		
	44	2000-2005: Retour sur 5 années d'inflation	3.5
	50	Évolution du coût salarial des travailleurs résidents et frontaliers	0.5
	50	Distribution des salaires	0.5
	59	Les travailleurs détachés	1
	63	Les mesures pour l'emploi – définitions	0.5
68	Enregistrement dans les comptes économiques des opérations d'échange d'actions Arcelor-Mittal	0.5	

Conjoncture-flash: liste des focus

LISTE DES FOCUS PUBLIES DANS LES CONJONCTURE FLASH EN 2006

Janvier	Les hausses de tarifs publics en 2005
Février	Révision du chômage ADEM
Mars	Hausse du chômage: quelques effets structurels
Avril	Zone euro: conjoncture favorable au début 2006
Mai	Impact macro-économique des mesures annoncées par le Gouvernement
Juin	Le prix du gaz augmente avec celui du pétrole
Juillet	Croissance du PIB au 1er trimestre 2006: +7.3%
Août	Le chômage en baisse partout en Europe
Septembre	Croissance mondiale soutenue en 2006 et 2007
Octobre	Les travailleurs détachés
Novembre	Inflation: les consommateurs sont lucides
Décembre	Etats-Unis et zone euro: période de transition

Une nouvelle rubrique entière est consacrée désormais au secteur financier. Ce qui est nouveau également est le fait que le Comité de Conjoncture mentionne maintenant régulièrement le taux de chômage désaisonnalisé dans ses communiqués de presse.

Unité C3 - Statistiques structurelles d'entreprises

1. Évaluation des objectifs stratégiques 2006

L'année 2006 était avant tout caractérisée par des travaux de consolidation, où l'accent était essentiellement mis sur la finalisation des travaux en cours et sur l'amélioration de la qualité des données d'entreprises.

La priorité était dès lors donnée à la transmission des tableaux manquants à Eurostat, ainsi que la mise en cohérence des micro-données des grandes entreprises entre les différentes sources statistiques. La formation du personnel, mais aussi l'analyse du transport par eau ont été maintenues en 2006.

2. Principaux travaux en 2006

La mission principale de l'unité C3 est la production annuelle des statistiques structurelles des entreprises luxembourgeoises (SSE), des statistiques communautaires annuelles de l'industrie sidérurgique 2003-2009, de la liste des principaux employeurs et récemment, des statistiques agricoles en conformité avec les règlements communautaires et lois nationales en vigueur.

2.1 Statistiques structurelles d'entreprises

2.1.1 Production des SSE au sein de l'unité C3

L'année 2006 s'est caractérisée par la réintégration au sein de l'unité C3 de la production des résultats SSE ainsi que par des travaux d'amélioration de la qualité des statistiques produites.

L'intégration temporaire (8 mois) d'un nouveau collaborateur dans l'équipe C3 a permis de réintroduire certaines tâches de production de données SSE, qui à partir du congé parental du responsable de l'unité en 2003, avaient été transférées provisoirement à l'unité C1. Ainsi, à partir de janvier 2006, les contrôles des données de base ainsi que l'ensemble du processus de traitement des données SSE sont réalisés au sein de l'unité C3. Le traitement des investissements est resté du ressort de C1; il sera réintégré dans le courant de 2007.

Avec la reprise desdits travaux, nous nous sommes penchés sur l'amélioration de la qualité des données à un double niveau: au niveau des informations recueillies auprès des entreprises par voie d'enquête et au niveau des résultats obtenus après extrapolation. Les travaux ayant trait à la qualité ont été les suivants:

- Perfectionnement des contrôles sur les données d'entreprises afin d'en améliorer l'exhaustivité (completeness) et l'exactitude (accuracy). A cela s'est ajouté la mise en place de procédures de contrôles basés sur l'analyse financière des entreprises (analyse de marges/ratios sur deux années consécutives) et l'assistance aux membres C3 dans leur tâche de dépouillement des questionnaires.
Etant donné que les entreprises font de plus en plus utilisation de la possibilité qui leur est donnée de fournir les documents comptables (rapport annuel, comptes pertes et profits, déclaration TVA) sur support papier au lieu de remplir le questionnaire et vu la diversité des plans comptables utilisés, une charge administrative importante revient aux membres C3. Il y a un réel besoin de formation ou d'encadrement en continue des agents C3 qui doivent, par ailleurs, s'informer des changements de l'environnement économique (délocalisation, fusions, etc.) et comptable (normes IFRS, PCMN?) des entreprises.
- Amélioration de la représentativité de l'échantillon par un contrôle régulier du taux de représentativité de l'échantillon lors du dépouillement.
- Révision et amélioration des programmes d'extrapolation. Cet exercice se poursuivra en 2007.
- Création d'un outil d'analyse des séries temporelles dans le but de valider les résultats après extrapolation
- Compléter les séries de tableaux statistiques transmises à Eurostat. Pour l'année de référence 2004, toutes les séries demandées, hormis les statistiques régionales, ont été transmises. L'introduction du concept entreprise en 2005 nous a permis d'établir et de publier les données tant en termes d'unité d'activité économique (UAE) qu'en termes d'entreprises.

2.1.2 Transmission des données SSE (timeliness)

La grande révision de 2004/2005 avait engendré des retards considérables dans la disponibilité des résultats statistiques 2003 et 2004. Les SSE se référant à l'année de référence 2003 ont, en conséquence, été transmis à Eurostat en mars 2006 avec un retard d'environ 9 mois. Les données provisoires 2004 ont eu un décalage de 4.5 mois par rapport au délai. Vu ces retards, les travaux en 2006 ont principalement été axés sur la production des données définitives 2004, dues pour juin 2006. Ainsi, les résultats d'enquête ayant trait à l'année 2004 ont pu être finalisés fin juin, à temps pour être intégrés dans les comptes nationaux et après avoir été contrôlés du point de vue de la confidentialité, ils ont fait l'objet d'une transmission en début d'octobre 2006 (retard de 3 mois par rapport au délai).

Les données provisoires 2005 ont été transmises dans les délais (t+10 mois).

2.1.3 Traitement de la confidentialité

A l'heure actuelle, le traitement de la confidentialité est encore une tâche laborieuse. Pour une année de référence donnée, il faut compter au moins un mois de travail à temps plein par une personne, ce qui ne contribue pas à réduire le délai de diffusion des données, au contraire.

Pour améliorer le temps de livraison des SSE, l'unité C3 devra investiguer dans l'utilisation de l'outil tau-argus pour le traitement de la confidentialité.

2.1.4 Fats

Les travaux d'analyse visant à délimiter la population d'entreprises sous contrôle étranger ont débuté en 2005. Après un arrêt en 2006, ils seront repris en 2007, en collaboration avec les unités C1 (comptabilité nationale), A4 (répertoire des entreprises) et D2 (investissements directs).

2.2 Statistiques agricoles

L'objectif stratégique pour 2006 était de faire progresser la coopération du groupe de travail Sanitel (constitué de membres du STATEC et du Ministère de l'Agriculture) en vue de remplacer les données recueillies par enquêtes et recensements du STATEC par des données administratives, ce afin d'alléger la charge des exploitants agricoles.

En 2006, l'allégement de la charge administrative a essentiellement concerné le volet bovin. Ainsi, les enquêtes par sondage sur le cheptel bovin des 1^{er} décembre 2006 et 2007 et le volet bovins des recensements agricole annuel du 15 mai, respectivement triennal du bétail au 1^{er} décembre (2008) seront, désormais, remplacées par l'utilisation de données administratives du système Sanitel.

Le système SANITEL est une banque de données du Ministère de l'Agriculture comprenant les déclarations des exploitants agricoles quant à la naissance, l'achat, la vente et l'abattage de leurs bovins.

3. Bilan des autres travaux en 2006

3.1 Pavillon maritime

Les premiers résultats de l'analyse du pavillon maritime et fluvial en 2005, avaient montré que bon nombre de sociétés de transport par eau étaient des filiales étrangères et n'avaient qu'une activité fictive sur le territoire luxembourgeois. L'activité réellement exercée sur le territoire luxembourgeois semblait essentiellement être celle des 'gestionnaires de navires'. Les gestionnaires se chargent de la comptabilité, du ravitaillement des navires, de la mise à disposition de personnel ou encore de toutes sortes de démarches administratives pour le compte des sociétés de transport par eau domiciliées auprès d'eux.

Les conclusions sur ce secteur peu transparent, seront probablement tirées dans le courant de 2007, après analyse des données d'enquête 2004 et 2005.

3.2 Statistiques communautaires annuelles de l'industrie sidérurgique 2003-2009

Les statistiques communautaires de l'industrie sidérurgique doivent être transmises chaque année à Eurostat, 6 mois après la fin de l'année de référence. En 2006, ce délai a été plus que respecté; les données 2005 ayant été transférées fin mai et cela grâce à la bonne collaboration des personnes des différentes unités du groupe Arcelor. Les personnes concernées remplissent un questionnaire électronique, ce qui facilite considérablement le traitement des données.

3.3 Liste des principaux employeurs au 1^{er} janvier 2006

La liste des principaux employeurs, comprenant le nombre de personnes occupées au 1er janvier classé par ordre d'importance des employeurs du territoire économique luxembourgeois a été diffusée dans le courant du mois de mai 2006.

Suite à des protestations de la part de certaines entreprises mécontentes de leur positionnement dans la liste, nous avons dû adapter notre méthodologie. Jusqu'à présent, aucune distinction n'avait été faite entre l'emploi à temps complet et celui à temps partiel. L'emploi à temps partiel avait en conséquence autant de poids que celui à temps complet, ce qui faussait en quelque sorte la classification des entreprises.

Afin de remédier à cette situation, nous avons inséré dans notre questionnaire 2006 une variable supplémentaire, celle de l'emploi partiel.

3.4 Statistiques agricoles

Le planning 2006 a été réalisé comme prévu en ce qui concerne les enquêtes statistiques et leur publication. C'est ainsi que les résultats du recensement agricole du 15 mai 2005 et du recensement triennal du bétail du 1^{er} décembre 2005 ont été publiés à la mi-août dans le «Bulletin du STATEC 5_2006». L'établissement des tableaux statistiques du recensement de l'agriculture au 15 mai 2006 suit son cours et sera achevé fin janvier 2007. Les résultats du recensement agricole du 15 mai 2005 ont servi de base à l'enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles EUROFARM 2005 qui a été achevée en mai 2006.

Unité C4 - Statistiques à court terme et transports

1.1 Indices des prix à la production des produits industriels (IPPI)

Au cours de l'année 2006, l'unité C4 - en collaboration avec C1 – a fait vingt visites d'entreprise visant l'amélioration de la qualité de l' IPPI. Ces réunions ont servi:

1. à améliorer les contacts entre le STATEC et les entreprises;
2. à mieux connaître les gammes et processus de fabrication ainsi que les spécificités des produits et des marchés;
3. à définir (description, destination, volume, unités, etc.) plus clairement les produits suivis mensuellement.

Lors de ces entrevues et discussions avec les correspondants dans les entreprises, le STATEC a veillé à réduire la charge des entreprises à un strict nécessaire tout en améliorant la qualité des indicateurs. Pour différentes raisons, le nombre de visites a néanmoins dû être limité aux plus urgentes et nécessaires.

En outre, l'unité C4 s'est chargée de la reprogrammation complète de l'application informatique IPPI. Elle permet:

- ⇒ une meilleure gestion des produits pour lesquels les prix sont demandés (remplacement de produits ou d'entreprises, ajout de nouveaux produits ou d'entreprises, etc.);
- ⇒ une plus grande flexibilité de travail.

1.2 Indices mensuels des prix à l'importation (hors UME)

Cette variable, prévue dans le Règlement (CE) 1158/2005 du Parlement européen et du Conseil du 6 juillet 2005, a été mise en oeuvre au cours du premier semestre de l'année 2006.

Le Luxembourg participera à un échantillon européen des prix à l'importation. Ceci permettra au STATEC de suffire aux dispositions réglementaires tout en ne fournissant qu'un seul prix à l'importation mensuel sur les produits sidérurgiques (CPA 271) provenant de la zone non-euro.

Pour cette raison, il avait été décidé de calculer cet indice des prix à l'importation sur base d'un petit échantillon de produits (ou groupes de produits) pour lesquels des valeurs unitaires sont régulièrement calculées.

Les premiers indices ont été transmis à Eurostat le 31 mai 2006, la première période de référence étant janvier 2006 et l'année de base 2005.

1.3 Indices de la production industrielle – méthodes de calcul

Il a été décidé de passer pour le calcul de l'indice de la production industrielle (IPI), d'unités physiques (kg, m² etc.) à des valeurs de la production déflatées par l'indice des prix à la production des produits industriels. Cette adaptation méthodologique, permise par le manuel méthodologique relatif aux indicateurs conjoncturels, devrait garantir une plus grande cohérence entre le IPI et les comptes nationaux trimestriels en volume.

Ce changement de méthode présuppose l'amélioration de la qualité des déflateurs, c.-à.d. des indices des prix à la production des produits industriels (IPPI). *L'adaptation des méthodes de calcul continuera en 2007.*

1.4 Formation interne

Une bonne formation interne ne permet pas seulement de mieux accomplir les travaux imposés, mais peut avoir une influence positive sur l'ambiance au sein de l'équipe et sur la confiance en soi de l'agent formé. En plus, une formation adéquate valorise le travail personnel. Ainsi, les différents agents de l'unité ont suivi en tout une vingtaine de cours de formation continue en 2006.

1.5 Transports:

En novembre 2006, l'unité C4 a repris la responsabilité du volet 'Transports' de l'ancienne unité C5. Les différents travaux consistent d'une part en la production et/ou la diffusion de résultats (transports routiers de marchandises, nouvelles immatriculations de véhicules à moteurs, parc automobile), d'autre part en la coordination de la mise en oeuvre de dispositions communautaires, et ceci en collaboration avec d'autres organismes. Il s'agit des CFL (transports par rail), de l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg (transports aériens), du Service de Navigation (navigation fluviale), le Centre informatique de l'Etat (parc automobile) ainsi que de la Société nationale de contrôle technique sàrl (nouvelles immatriculations).

Unité C5 - Société de l'information, science-technologie-innovation, tourisme, environnement

1.1 Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les enquêtes TIC ménages et TIC entreprises 2006 ont été réalisées selon les stipulations du règlement (CE) n 1009/2005 de la Commission du 13 juillet 2005 portant application du règlement (CE) n 808/2004 du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant les statistiques communautaires sur la société de l'information. Les principaux résultats ont été publiés sur le portail des statistiques et sur New Cronos, la base de données publique et gratuite d'Eurostat.

1.2 R&D et innovation

L'enquête CIS4-R&D réalisée en 2006 auprès des entreprises luxembourgeoises avait deux objectifs. Le premier était de recueillir, dans le cadre de la quatrième enquête communautaire sur l'innovation (CIS4) et en vertu du règlement CE 1450/2004 de la Commission du 13 août 2004, des informations sur les activités d'innovation réalisées par les entreprises luxembourgeoises sur la période 2002-2004. Le second était de mesurer, conformément au règlement CE 753/2004 de la Commission du 22 avril 2004, les ressources consacrées à la Recherche et au Développement (R&D) par les entreprises luxembourgeoises en 2004. L'ensemble de ces travaux a été réalisé par le CEPS/INSTEAD et le STATEC et les résultats sont disponibles depuis début octobre 2006.

La prochaine enquête sur l'innovation dénommée CIS 2006 sera lancée en septembre 2007 selon des modalités et un questionnaire identique à CIS 4, mais enrichi d'un module concernant l'innovation organisationnelle. L'enquête portera sur la période 2004 à 2006.

1.3 Indicateurs structurels et indicateurs de développement durable

Le STATEC coordonne les indicateurs structurels et participe également au groupe de travail conjoint UNECE / OCDE / EUROSTAT sur les statistiques sur le développement durable. Dans ce contexte le Ministère de l'Environnement a pris l'initiative de la création d'un groupe de réflexion national pour la mise en place d'un nouveau jeu d'indicateurs de développement durable (IDD). Ce groupe a pour première tâche de réfléchir à un cadre conceptuel pour un nouveau jeu d'IDD luxembourgeois: rôle des IDD, articulation avec d'autres jeux d'indicateurs développés (p. ex. indicateurs "Lisbonne") ou en cours de développement, structure (p. ex. pyramidale avec, au sommet, un nombre limité d'indicateurs clés), approche (par piliers du DD, par thèmes transversaux ...), organisation de la collecte de données de bases, de la production d'IDD et de leur diffusion, etc. L'objectif, dans un premier temps, est donc bien de dégager des grandes lignes organisationnelles et méthodologiques pour le nouveau jeu d'IDD luxembourgeois et non de définir précisément ceux-ci.

1.4 Tourisme

Le projet de loi concernant la réforme de la fiche d'hébergement a été déposé à la Chambre des Députés en 2006.

Le point le plus important pour le STATEC dans cette nouvelle loi est l'informatisation de la majeure partie (environ 90%) de la saisie des fiches d'hébergement. Il est en effet prévu d'instaurer un système intégré de transmission des informations du logeur vers le STATEC et la Police Grand-Ducale.

Comme tous les ans deux « Bulletin du STATEC » relatifs au tourisme ont été publiés : un sur l'offre touristique et un autre sur la demande (Bulletins du STATEC 3/2006 et 6/2006).

Un des projets prioritaires de la Commission (EUROSTAT) est l'établissement de comptes satellites du tourisme pour tous les Etats membres. Le Luxembourg est un des rares pays à ne pas disposer de cet instrument qui est demandé également par les instances nationales du tourisme luxembourgeois. Dans la limite des ressources financières disponibles une étude de faisabilité sera réalisée en 2007.

Division D – Statistiques économiques extérieures

1.1 Adaptation des systèmes de collecte et/ou de traitement des données

Toutes les unités sont actuellement impliquées dans des travaux de réorganisation et de reprogrammation des systèmes de traitement des données (commerce extérieur et IDE) ou de préparation d'un nouveau système de collecte (BDP). Ces travaux de conception et d'organisation doivent être assumés parallèlement aux tâches quotidiennes de contrôle et de production. Ceci est une lourde charge – notamment pour les unités soumises à une production de données mensuelles - et laisse très peu de place à l'analyse plus fondamentale, voire à la production d'études.

1.2 Respect des échéances des statistiques mensuelles

Les statistiques du commerce extérieur et de la balance des paiements sont à produire à un rythme mensuel. En dépit des réponses tardives de certains déclarants, les unités en charge de ces statistiques ont respecté toutes les échéances. Compte tenu des réponses tardives et de la période très courte laissée au contrôle, il est inévitable de procéder à des révisions de ces premiers résultats provisoires.

Dans un contexte de contraintes et d'exigences changeantes et sans cesse croissantes, l'objectif premier sera de respecter les différentes normes de production et les nombreuses échéances.

1.3 Exigences de qualité

Les cadres réglementaires européens de toutes les statistiques de la division prévoient des critères de qualité. Les examens y afférents se font à un rythme annuel sur base de rapports à produire. Ces nouvelles conditions imposent de nouvelles tâches aux différentes unités. Elles mettent aussi en évidence à quel point la composition de l'unité D1 est actuellement inadaptée à ces importants travaux de contrôle et d'analyse. Face aux besoins croissants en matière de qualité et à la complexification des transactions internationales, un renforcement de cette unité en cadres supérieurs est impératif.

De manière plus générale, les innovations et diversifications de l'économie luxembourgeoise nécessitent une adaptation permanente des systèmes d'analyse et de contrôle de toute la division.

Par ailleurs, la cohérence entre les statistiques est également un critère de qualité tout à fait judicieux. Il requiert toutefois des efforts particuliers de coordination. Néanmoins, les réglementations et cadres méthodologiques actuels n'assurent pas cette cohérence de base et des écarts (inhérents aux cadres méthodologiques) affectent actuellement les résultats (p.ex. concept communautaire versus national pour les échanges de marchandises; revenu des investissements (BDP versus CN)). Ces différences méthodologiques créent des distorsions qui nécessitent des efforts d'explication et sont de ce fait une charge supplémentaire.

1.4 Évolution du cadre méthodologique

La révision des cadres méthodologiques de la Balance des Paiements et des Investissements Directs Etrangers affecte sur certains points directement les statistiques du Luxembourg. Au sein de différents groupes de travail et comités d'Eurostat, de la BCE (Banque centrale européenne) et de l'OCDE, la division s'implique dans les discussions pour faire valoir nos positions.

Le traitement des « capitaux en transit » a été le dossier majeur en 2006. Les efforts des dernières années ont permis de mieux faire percevoir les enjeux et les implications pour LU (et NL), mais aussi pour les statistiques IDE au niveau de la zone euro et du monde. Plus récemment une percée a pu être dégagée en matière des bénéficiaires réinvestis des sociétés impliquées dans des opérations de « capitaux en transit » - appelées SPE (Special Purpose Entities). Une proposition de la BCE à ce sujet fait actuellement l'objet des discussions. Cet épineux dossier va sans doute continuer à (pré)occuper la division encore en 2007.

1.5 Nouveautés: Des statistiques des échanges avec la Grande Région

Au cours de l'année 2006 deux innovations ont été réalisées dans le cadre des statistiques économiques extérieures.

Grâce à une initiative de la division, les statistiques « miroir » disponibles au niveau des instances statistiques des pays voisins ont pu être mises à profit pour établir une statistique des échanges de marchandises du Luxembourg avec la Grande Région. Ce travail a mis en évidence qu'un cinquième des importations du Luxembourg provient de la Grande Région et que les entreprises du Luxembourg achètent deux fois plus dans la Grande Région qu'elles n'y exportent.

Par ailleurs, la division a été impliquée (avec l'IUIL (Institut universitaire international du Luxembourg)) dans un projet « Grande Région » visant « une meilleure connaissance des flux économiques dans la Grande Région ». A titre de projet pilote une enquête a été réalisée au sujet des transports de marchandises par route dans la Grande Région.

1.6 Plus que les objectifs, moins que les objectifs

En matière d'atteinte des objectifs le bilan est contrasté. D'une part certains objectifs n'ont pas pu être atteints – surtout en matière de délai – en raison d'imprévus au niveau des disponibilités de ressources humaines.

En revanche, certains projets qui n'étaient pas prévus au programme ont pu être réalisés grâce à la mise à disposition de moyens et notamment d'étudiants et de stagiaires.

De manière plus générale, cette évolution recèle deux facettes. La précarisation des contrats d'emploi vient favoriser les activités sporadiques et limitées dans le temps, mais hypothèque les travaux récurrents qui s'étendent dans le temps et qui requièrent une expérience. Or l'essentiel des tâches relatives aux statistiques prioritaires sont de cette nature. L'augmentation du nombre des contrats à durée déterminée a un impact contraignant sur la production des statistiques. Elle affecte aussi la programmation des travaux et hypothèque la réalisation des objectifs prioritaires.

1.7 Simplification administrative

Comme prévu, l'on a limité la déclaration quantitative (masse ou unité supplémentaire) à une seule variable dans le domaine de la statistique du commerce extérieur. Par ailleurs, l'on poursuivra le développement et l'adaptation des outils de transmission électronique.

Au niveau de la BDP l'on poursuivra en 2007 la démarche auprès des déclarants directs pour simplifier la transmission des données mensuelles.

1.8 Publication des résultats et études

Toutes les données des SEE sont publiées au plan national au moment de leur transmission aux organisations internationales. Outre la diffusion des résultats par le biais de communiqués, tableaux statistiques et indicateurs, des données plus détaillées sont fournies sur demande aux intéressés.

Au début de cette année la Division D a présenté un Bulletin sur « Les échanges économiques extérieurs du Luxembourg (2002 – 2005)».

Un Bulletin (7 /2006) est consacré aux premiers résultats sur les échanges de marchandises du Luxembourg dans la Grande Région.

Le numéro 11/2006 de « Economie et statistiques » est consacré aux indicateurs synthétiques de compétitivité 1995 – 2005.

Pour 2007, la division prévoit la réalisation d'un bulletin sur les échanges économiques extérieurs, le rapport sur la compétitivité, la contribution à la NDC pour la partie sur les relations économiques extérieures ainsi que – le cas échéant - la production d'autres études spécifiques.

Unité: D1: Commerce extérieur

1.1 Simplification administrative

En vue d'alléger la charge déclarative des redevables de l'information INTRASTAT, l'unité « statistiques du commerce extérieur » (D1) a dispensé, avec effet au 1^{er} janvier 2006, les entreprises de fournir des informations sur la quantité en masse nette pour tous les biens pour lesquels des unités supplémentaires doivent être mentionnées simultanément. En 2006, le nombre de codes de marchandises NC8 pour lesquels la déclaration de la masse nette n'est pas requise est passé ainsi de 519 à 2735 codes.

1.2 Évaluation des objectifs stratégiques 2006

1.2.1 **Mission centrale: la production et la diffusion des statistiques mensuelles du commerce extérieur**

Les statistiques du commerce extérieur, et notamment leurs délais de transmission ou de publication, font l'objet de règlements communautaires ou de conventions internationales:

Statistiques mensuelles	Délais	Cadre juridique
Macro-indicateurs (intra- et extra-UE)	t+40	Règlements communautaires
Données détaillées extra-UE	t+42	Règlements communautaires
Indicateur rapide H	t+56	Convention FMI (SDDS)
Données détaillées intra-UE	t+70	Règlements communautaires

Echéance pour la transmission des déclarations Intrastat au STATEC: ~ t+22 jours de calendrier.

L'unité D1 est en mesure de livrer les données communautaires dans les délais requis.

La sous-dotation en personnel qualifié⁶ ne lui permet toutefois pas de réaliser les progrès nécessaires au niveau de la qualité des données de base (contrôles de cohérence), de l'exploitation des statistiques établies (analyses, études, publications) et des projets visant la modernisation ou la refonte du système de collecte et du processus de production.

En dehors des statistiques et publications citées au tableau ci-dessus, l'unité D1 répond à quelque 400 requêtes individuelles par an et transmet mensuellement des tableaux spécifiques par pays aux instances gouvernementale et administrative.

⁶ Unité D1: 12% carrières supérieures, 27% carrières moyennes et 61% carrières inférieures

1.2.2 Projets

Les ressources humaines qualifiées de l'unité D1 étant fortement impliquées dans la production et la diffusion des statistiques du commerce extérieur, l'avancement des projets « hors cadre » s'avère généralement lent et discontinu.

Cet état fut sensiblement aggravé par la fonctionnarisation des carrières supérieures du STATEC (cours, examens) au deuxième semestre de l'année 2006. En conséquence, les travaux se poursuivront pour la majorité des projets en 2007:

Projet	Dénomination du projet	Unités	Etat	Objet
1.	Etablissement d'un Indice des prix à l'importation sur base des valeurs unitaires du commerce extérieur	C4 / D1	clôturé	Obligation communautaire
2.	Refonte de l'indice des valeurs unitaires	D1	réalisé en partie	Analyses économiques
3.	Analyse structurelle du commerce extérieur suite au croisement des données du registre Intrastat avec celles du répertoire des entreprises (projet Edicom II)	A4 / D1	en cours	
4.	Analyse des flux d'importations et de réexportations	D1	reportée à 2007	
5.	Tests et mise en production au plan national de l'outil de collecte communautaire IWF (Intrastat Web Form)	A2 / D1	en cours	Modernisation / Simplification administrative
6.	Refonte des systèmes de collecte, de production et de publication du commerce extérieur:			Qualité / Optimisation
	<u>Phase I</u> de la "reprogrammation": refonte du processus de production des statistiques intra-communautaires ainsi que des applications de publication	A2 / D1	Programmation achevée; test d'intégration en cours	
	<u>Phase II</u> de la "reprogrammation": mise en production de l'outil d'analyse "Business Objects"	A2 / D1	en cours	
	<u>Phase III</u> de la "reprogrammation": refonte du processus de production des statistiques extra-communautaires (Extrastat)	A2 / D1	en cours	
	<u>Phase IV</u> de la "reprogrammation": Mise en vigueur des composantes du plan d'action liées à la reprogrammation (restructuration de l'unité, ...)	D1	en attente	

1.2.1.1 *Projet n1: Établissement d'un Indice des prix à l'importation sur base des valeurs unitaires du commerce extérieur*

Etat du projet: clôturé

Descriptif:

Dans le cadre du règlement (CE) 1158/2005 du Parlement européen et du Conseil du 6 juillet 2005, le Luxembourg participe à un échantillon européen des prix à l'importation en vue du calcul d'agrégats européens. L'unité D1 a mis à disposition de l'unité « statistiques à court terme » (C4) les valeurs unitaires des produits relevant de la CPA 271. L'unité C4 se charge du calcul des indices des prix à l'importation.

1.2.1.2 *Projet n2: Refonte de l'indice des valeurs unitaires (IVU)*

Etat du projet: IVU à l'exportation: publication en janvier 2007
IVU à l'importation: révision des données de base

Descriptif:

L'IVU estime l'évolution des prix à l'exportation et à l'importation sur base des valeurs unitaires des groupes de produits représentatifs du commerce extérieur. Etant également influencés par des éléments autres que le prix (changement d'assortiment à l'intérieur du groupe, progrès technologique, ...), les valeurs unitaires sont en général nettement plus volatiles que les prix. A cela s'ajoute que les entreprises expriment de fortes difficultés à indiquer voire à estimer correctement les variables quantitatives (masse, unité statistique supplémentaire). Les éléments précités laissent entrevoir l'envergure et la complexité des révisions des données de base que l'unité D1 réalise pour la période 2000 à 2006.

1.2.1.3 *Projet n3: Analyse structurelle du commerce extérieur suite au croisement des données du registre Intrastat avec celles du répertoire des entreprises*

Etat du projet: travaux en cours

Descriptif:

Le croisement des informations du registre Intrastat avec celles du répertoire des entreprises permettra à l'unité D1 d'établir toute une série de nouvelles statistiques dédiée à l'analyse structurelle du commerce extérieur du Luxembourg. Il s'agit notamment de ventiler les opérateurs intra- et extra-communautaires ainsi que leurs échanges commerciaux par secteur d'activité, par taille d'entreprise ou par zone géographique.

Ce projet est soutenu et subventionné par la Commission européenne dans le cadre du programme Edicom II.

1.2.1.4 *Projet n4: Analyse des flux d'importations et de réexportations*

Etat du projet: reporté à l'année 2007

Descriptif:

Ce projet analysera les activités commerciales de réexportations du Luxembourg qui ne cessent de croître depuis quelques années.

1.2.1.5 *Projet n5: Tests et mise en production au plan national de l'outil de collecte communautaire IWF (Intrastat Web Form)*

Etat du projet: phase des tests

Descriptif:

La Commission européenne a pris la décision de développer en sous-traitance un outil de collecte de données Intrastat basé sur les technologies internet (programme 2003 d'Edicom II). L'application communautaire sera mise à la disposition des Etats membres intéressés. Précisons que l'outil on-line poursuivra un double objectif, notamment une diminution de la charge administrative des entreprises en leur offrant un outil de collecte à technologies modernes ainsi qu'une réduction sensible de la part des déclarations-papier transmises au STATEC.

Dans le cadre de ce projet, le Luxembourg s'est proposé de tester l'application dans son environnement local. Le premier prototype (IWF 1-0-0) a été installé au STATEC le 31 mars 2005. Le 24 novembre 2006, le sous-traitant a remis au STATEC la huitième version de l'application (IWF 1-1-02). Depuis le premier prototype toute une série de « bugs » ont été redressés et des progrès notables ont été réalisés du côté « ergonomie » de l'outil. Les questions de la sécurité ont été abordées par l'unité « Informatique » (A2).

Le STATEC s'attend toutefois à ce que les tests devront continuer au premier semestre de l'année 2007. Par la suite, la Commission européenne soumettra le prototype final à des tests de sécurité approfondis (analyse du code source). Ces tests seront réalisés par une firme externe spécialisée en cette matière. Vu ces éléments, la mise en production de l'outil au plan national ne nous semble point envisageable avant l'année 2008.

1.2.1.6 *Projet n6: Refonte des systèmes de collecte, de production et de publication du commerce extérieur*

Etat du projet: phase I: test d'intégration
phase II: configuration de l'outil en cours
phase III: travaux en cours
phase IV: en attente

Descriptif:

Ce grand projet que l'unité D1 réalise ensemble avec l'unité 'Informatique' (unité A2) se laisse subdiviser en quatre étapes.

La phase I concerne le développement et la mise en production du processus de production des statistiques intra-communautaires (modules A) ainsi que des applications de publication des statistiques du commerce extérieur (modules B).

A.	Modules « Intrastat »	Développement
A1	Registre Intrastat	Power Builder
A2	Validation des données Disk/Fax	Power Builder
A3	Encodage de données brutes	Power Builder
A4	Redressement de données brutes	Power Builder
A5	Redressement de données estimées	Power Builder
A6	Contrôles des variables quantitatives	SAS
A7	Contrôles des ratios	SAS
A8	Estimation des variables quantitatives	SAS
A9	Estimations des réponses partielles	SAS
A10	Estimations des réponses retardataires	SAS
A11	Estimations des échanges en dessous du seuil d'assimilation	SAS
A12	Estimations méthodologiques	SAS
A13	Estimations du commerce au-dessus du seuil d'assimilation	SAS
A14	Confidentialité	SAS
A15	Tables de correspondance (Conversion NC en CTCl, NACE, CPA, PRODCOM, NSTR et CGCE)	SAS
A16	Procédure de rappel	SAS
A17	Détection de nouvelles entreprises	SAS
A18	Fichier « Transit »	SAS
A19	Module d'intégration des applications A1-A18	SAS
B.	Modules « Publications »	Développement
B1	Calcul des valeurs statistiques FOB	SAS
B2	Publications au plan national	SAS
B3	Publications « internes »	SAS
B4	Données transmises à Eurostat (format GESMES / doc MET 400 rev14)	SAS
B5	Données transmises à OCDE	SAS
B6	Données transmises à BoP	SAS
B7	Données transmises à CN	SAS

La phase II implique la configuration et la mise en production de l'outil d'analyse « Business Objects ». Les travaux ont commencé.

La phase III concerne le développement et la mise en ligne du processus de production des données Extrastat. Ces modules se basent en grande partie sur les développements réalisés en Intrastat.

C.	Modules « Extrastat »	Développement
C1	Encodage de données brutes: <i>développement basé sur le module A3 en Intrastat</i>	Power Builder
C2	Redressement de données brutes: <i>développement basé sur le module A4</i>	Power Builder
C3	Redressement de données estimées: <i>développement basé sur le module A5</i>	Power Builder
C4	Production / Exploitation: <i>développement basé sur les modules A5 à A12</i>	SAS
C5	Confidentialité: <i>identique au module A13</i>	SAS
C6	Tables de correspondance (Conversion NC en CTCI, NACE, CPA, PRODCOM, NSTR et CGCE): <i>identique au module A14</i>	SAS

La phase IV se résume à une réorganisation de l'unité suite à la refonte des applications du commerce extérieur.

Unité D2 – Investissements directs étrangers.

L'enquête IDE portant sur l'année de référence 2005 a été lancée comme prévu avec l'expédition des questionnaires en avril 2006. Comme chaque année, le redressement des réponses incomplètes s'est fait au fur et à mesure de la rentrée des questionnaires. Environ un tiers des réponses ont été incomplètes et/ou inexactes et nécessitaient au moins deux interventions supplémentaires auprès des entreprises en dehors de la procédure des rappels habituelle.

En parallèle, les travaux d'analyse des données brutes issues de l'enquête 2004 englobaient surtout les vérifications et contrôles de vraisemblance, qui sont déterminants pour la qualité finale des statistiques. En outre, la cohérence des flux repris dans la balance des paiements avec les stocks d'investissements directs étrangers a été vérifiée par une confrontation des deux sources. La nouvelle série statistique sur les Investissements Directs Etrangers a été publiée en conséquence, intégrant les encours de fin d'année de 1995 à 2004.

En 2006, les obligations statistiques découlant du nouveau règlement (CE) N184/2005 ont augmenté le volume des travaux de production des statistiques. Il s'agissait de la préparation des données pour la Position Extérieure Globale (PEG), des bénéfices réinvestis ainsi que de la transmission des données à Eurostat et à l'OCDE. Notre unité est encore régulièrement sollicitée par d'autres organismes internationaux dont le Luxembourg est membre - citons ici notre contribution au World Investment Report de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). Le traitement régulier des requêtes d'information externes de la part d'ambassades, d'instituts spécialisés, de ministères, d'universités, d'étudiants, etc. fait également partie des travaux courants de notre unité.

N'oublions pas que l'unité a poursuivi ses efforts de simplification administrative en vue de la réduction de la charge administrative des entreprises.

L'unité D2 a cependant aussi connu quelques difficultés à respecter les délais de production, les principes méthodologiques et les critères de qualité imposés par les organismes internationaux. Ces contretemps s'expliquent essentiellement par :

- le volume accru de données à traiter : Le nombre moyen de questionnaires par dossier a constamment augmenté au travers de la période 1995 (1,37 questionnaires) à 2004 (2,35 questionnaires) ;
- les mutations fréquentes et la complexité accrue des structures de participation des entreprises nécessitant un travail de contrôle plus long ;
- les nombreuses interventions auprès des déclarants qui invoquent souvent de réelles difficultés à recueillir certaines informations auprès de leurs sociétés affiliées et actionnaires non-résidentes ;
- la préparation du chef d'unité aux examens de fin de stage.

Sous cette contrainte des ressources limitées et des retards, certes rattrapés en partie, il faudra faire face à la double exigence de la qualité des statistiques et de la rapidité de production requise dans le cadre du nouveau règlement européen.

Unité D3 - Balance des paiements – Collecte

1. Nouveautés, Études réalisées

- Au niveau européen, il s'affirme une tendance croissante d'abandonner le recours aux informations issues du système de règlement bancaire et d'introduire un système d'enquête direct. Il est à prévoir que le système actuel de collecte basé entre autres sur les règlements bancaires ne sera d'application au Luxembourg que pour une période assez limitée (quelques années). En conséquence, une étude a été entamée afin d'analyser dès maintenant, les effets pour le système de collecte du Luxembourg c.à.d. la perte en informations statistiques et la disponibilité d'autres sources de données utiles et les possibilités de mise en place de nouvelles structures pour la collecte.
- Parmi les données déclarées par les banques pour compte des entreprises résidentes, une multitude de transactions répétées aux montants moins significatifs (cependant égaux ou supérieurs à 12.500.- €) sont répertoriées de façon inadéquate. En grande partie, elles ont pu être reclassées selon le profil des entreprises identifiées c.à.d. sans charge supplémentaire pour celles concernées.
- En concertation avec le ministère de la Coopération et de l'Action humanitaire, une recherche a été entamée afin de trouver des sources de données facilement accessibles et exploitables en ce qui concerne l'aide privée au développement.

2. Évaluation des objectifs stratégiques fixés pour 2006

- En présence d'un cadre méthodologique harmonisé et par souci de cohérence interne entre les résultats de la balance des paiements (BdP) et du reste du monde en comptabilité nationale (CN), les chiffres du revenu du travail en BdP ont été révisés pour tenir compte de différents éléments de la rémunération qui ne sont pas déclarés aux organismes de la sécurité sociale. La répartition mensuelle et géographique a été réalisée sur base des données fournies par l'IGSS.
- Les dispositions nationales relatives à l'application d'une retenue à la source sur les paiements d'intérêts à des bénéficiaires non résidents sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2005. La collecte des données y relatives est réalisée auprès des établissements de crédit depuis cette date et le détail des transferts effectués en faveur des Etats étrangers nous a été communiqué par l'administration compétente alors que les informations sur les montants retenus à l'étranger pour compte du Luxembourg ne sont pas encore complètes.
- Une amélioration de la procédure d'estimation mensuelle des résultats concernant les opérations d'assurances et de réassurances a certes pu être réalisée par recours à des informations supplémentaires disponibles auprès du Commissariat aux Assurances. Toutefois, ces informations ne couvrent pas toutes les branches de ce secteur. Dans le cadre du groupe de travail « Cohérence BdP – CN » qui a été créé dans ce domaine, une solution commune au sujet des estimations mensuelles et trimestrielles sera recherchée.
- La promotion du régime de la déclaration directe générale (DDG c.à.d. notification directe mensuelle par les entreprises au STATEC de toutes leurs transactions internationales) a été poursuivie. La transmission directe par les entreprises se substitue alors à la collecte via le secteur bancaire. Cette promotion est surtout menée auprès des grandes entreprises entre autres pour préparer la transition du système de collecte (voir plus haut). Au cours de l'année 2006 cinq sociétés ont opté pour ce régime et trois autres envisagent de l'adopter dans les prochains mois. Cette action est accompagnée par des visites sur place et donne lieu dans différents cas à une réduction de la charge déclarative normale pour les entreprises par l'élaboration en commun de modalités de déclaration alternatives ou par recours à des données facilement accessibles et transmissibles.

Unité D4 - Balance des paiements – Production

1. Nouveautés 2006

- Des résultats ont été compilés pour des subdivisions complémentaires pour les transferts courants (secteur privé et secteur public). A ce stade la production de tels résultats s'effectue sur une base volontaire, mais tout porte à croire qu'à partir de 2008 la production des subdivisions sera obligatoire. Aucune augmentation de la charge administrative des déclarants n'est intervenue. Dans quelques cas spécifiques la validation des résultats devra se faire encore en collaboration étroite avec l'unité des comptes nationaux.

- Révision complète de la procédure d'estimation des transactions extérieures en relation avec le pavillon maritime sur base de données mensuelles (y compris back-data) fournies par le Commissariat aux Affaires Maritimes.

2. Études réalisées 2006

- Le règlement (CE) N 2560/2001 du 19 décembre 2001 concernant les paiements transfrontaliers en euros établit des règles afin d'assurer que les frais facturés pour ces paiements soient les mêmes que les frais facturés pour des paiements à l'intérieur d'un Etat membre. Conformément à ce règlement les Etats membres devaient supprimer, le premier juillet 2002 au plus tard, toute obligation de déclaration nationale, aux fins des statistiques de la balance des paiements, relative aux paiements transfrontaliers d'un montant maximum de € 12.500 (article 6.1.). Une clause de révision (article 8) prévoit (sous certaines conditions) le relèvement dudit seuil à € 50.000 sur base d'un rapport à présenter par la Commission au Parlement européen. A l'heure actuelle ce rapport n'est pas encore finalisé, mais des services de la Commission ont fait savoir que le relèvement obligatoire du seuil interviendra sans doute pour le 1er janvier 2008, ce qui entraînera indubitablement une perte d'informations issues du système de collecte (bancaire). Une étude a été menée afin de proposer une procédure à mettre en place pour combler la lacune occasionnée par le relèvement du seuil (dans l'attente de la migration à moyen terme du système déclaratif des banques agissant pour compte de leur clientèle résidente vers un système de déclaration directe par les entreprises).

3. Évaluation des objectifs stratégiques fixés en 2006

- L'objectif premier de l'unité est la production⁷ et la publication de résultats. Ainsi il faut mentionner que les 20 échéances (dates) différentes découlant d'obligations internationales ont toutes été respectées, sans exception aucune, de même que les prescriptions en matière de forme de transmission. Le volume des données à transmettre ne cesse d'augmenter; à titre d'exemple on peut noter que la transmission à Eurostat de fin septembre 2006 comptait quelque 173.000 lignes.
- Nouvelles subdivisions pour les transferts courants du secteur public et du secteur privé (voir sub nouveautés).
- L'estimation (pour compte de la BCE) de données trimestrielles concernant l'utilisation de l'euro comme moyen de paiement dans les échanges de biens et le commerce international de service, ventilées par devise et zone géographique, a pu être finalisée dans les délais.

⁷ Les obligations communautaires dans ce domaine sont reprises au règlement (CE) N 184/2005, lui-même adapté par le règlement (CE) N 602/2006, ainsi que dans la l'Orientation BCE/2004/15 et la Recommandation BCE/2004/16.

- Dans le cadre des obligations découlant du règlement européen no 184/2005, une première production de résultats trimestriels par pays a été effectuée (en coopération avec l'unité D1 du STATEC) pour les «opérations audiovisuelles». Cette rubrique reprend certaines transactions sur biens, services et actifs non financiers non produits liées au secteur audiovisuel.
- Par application du règlement européen no 184/2005 chaque pays doit fournir un «quality report» suivant des normes prédéfinies dans le but d'évaluer la qualité et la cohérence interne et externe des résultats transmis. Actuellement le choix des indicateurs de qualité retenus par les organisations internationales, de même que leur interprétation ne font pas l'unanimité.
- En matière de confrontation des résultats «balance courante» et «compte reste du monde» - établis, pour partie, sur des sources et des traitements statistiques différents - il n'y a pas eu de progrès notable. Un constat est toujours manifeste: s'il est vrai que les concepts de base «balance de paiements» et «comptabilité nationale» se rapprochent, il n'est pas moins vrai que, pour presque toutes les rubriques analysées, des différences méthodologiques subsistent - méthodologies de référence qui de surcroît sont actuellement sous révision au plan international. Un cas particulièrement délicat est celui du revenu des investissements. En effet, sur base des stipulations de l'accord de coopération BCL-STATEC du 16 janvier 2001 mettant en oeuvre les dispositions de la loi du 28 juin 2000 au sujet de la balance des paiements, c'est la BCL qui est responsable pour l'évaluation du revenu des investissements. Dans ce contexte la BCL applique, en accord avec le BCE, le «creditor principle» qui consiste à dévier les revenus par application de taux de rendements aux stocks évalués au prix du marché, alors qu'au niveau comptabilité nationale on se base sur les écritures réelles issues des données comptables.
- Pour ce qui est de la cohérence entre les différentes séries statistiques en matière d'investissements directs étrangers (IDE) il est procédé de façon systématique à des recoupements entre les flux et les données stocks telles qu'issues de l'enquête IDE (unité D2). Cependant, la source principale de discordance réside dans les opérations réalisées par les sociétés holding/soparfi. En effet, alors que l'enquête IDE ne s'effectue pas auprès de ces entités, les flux recensés pour les besoins de la balance des paiements reprennent ces transactions. Ce dossier est à résoudre à la fois au niveau national (Est-ce opportun d'enquêter les holdings? A qui la charge: BCL ou STATEC?) et au niveau international (Faut-il reprendre les transactions des holdings au niveau IDE?). L'enregistrement en BDP des flux d'investissements en relation avec le dossier Mittal-Arcelor a nécessité une analyse poussée.
- A l'heure actuelle les écritures de contrepartie dans les services de transport comme suite à l'évaluation des importations de marchandises sur une base fab (prix du marché à la frontière douanière de l'économie exportatrice) au départ des données émanant de la statistique du commerce extérieur évaluant les importations à la frontière nationale (caf), ne se font que partiellement et ce sur une base manuelle. Elles se limitent à certains moyens de transport (satellite, conduite). Les travaux en cours au niveau international qui visent à déterminer des ratios par pays et moyen de transport pour le passage caf/fab n'ont pas encore abouti.

- Actuellement on comptabilise la marge résultant de l'achat par un négociant résident d'un bien à un non-résident et sa revente ultérieure à un autre non-résident comme service lié au commerce. Une analyse des transactions et opérateurs actifs dans ce domaine (notamment par recours à des informations disponibles dans d'autres unités du STATEC) a permis d'étendre le champ des négociants pris en compte pour évaluer les services d'intermédiation commerciale.
- Afin d'augmenter la qualité des résultats - notamment dans le domaine des statistiques du commerce international des services et dans les transactions sur actifs non financiers non produits - un accent particulier a été mis sur l'analyse des profils des entreprises, e.a. par confrontation avec d'autres statistiques et informations ainsi qu'avec les données comptables déposées au registre des firmes. Ces analyses ont permis de mieux cerner l'activité économique de certains opérateurs et de combler (partiellement) des lacunes statistiques, ce qui a eu un effet bénéfique sur la fiabilité de nos chiffres.
- L'implantation récente et continue au Luxembourg de multinationales de la nouvelle économie (technologies de l'information, de la communication), dont l'activité est tournée essentiellement, sinon exclusivement vers l'étranger, nécessite un suivi régulier de ce secteur dans le cadre de l'établissement des statistiques sur le commerce international de services en général, et pour l'établissement de la balance des paiements technologiques en particulier.